

BULLETIN MUNICIPAL



2023-2024

SOMMAIRE

Mot du Maire	3	Eau et assainissement	15
Etat Civil	4	Intercommunalité	16
Mémo citoyen	4	Actualités municipales	19
Associations	6	Actualités des associations	24
Budget communal 2023	7	Zoom sur	40
Subventions 2023 et 2024	8	Réalisations	43
Budget communal primitif 2024	9	Projets	49
Budget eau et assainissement	11		
Résultats analyses de l'eau	13		



Bulletin municipal édité par la mairie de Comps-La-Grand-Ville

Directeur de publication : Nicolas MASSOL

Comité de rédaction : Conseil Municipal, Services municipaux, Anne Marie PAGES, Communauté de Communes du Pays de Salars, Associations de Comps La Grand Ville

Impression : AIS Imprimerie du Bassin

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Anne Marie PAGES.

Tirage : 290 exemplaires

Mairie Comps la GrandVille

116 rue de la Vidarie

12120 Comps-La-Grand-ville

05.65.74.12.23 / mairie@comps-lagrandville.fr

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site internet

<https://comps-lagrandville.fr/>

et sur la page Facebook "Comps-Lagrand'ville"

Chères Grandvilloises et Chers Grandvillois,

En premier lieu, je tiens à vous préciser que ce bulletin municipal est un cumul des années 2023 et 2024, nombre de projets étant construits et réalisés sur ces 2 ans.

Voilà donc déjà 4 ans que vous nous avez accordé votre confiance pour gérer et dynamiser notre commune. A mi-mandat plus un an, il paraît important de faire un point sur nos actions au regard des engagements pris durant la campagne 2020.

Nombre de projets ont maintenant abouti. Le projet phare de réhabilitation de la salle des fêtes, salle de réunion, vestiaire et cantine s'est terminé au début de l'année 2024 et ce nouveau complexe a été inauguré le 25 avril 2024 en présence d'un grand nombre des Grandvillois(es) et de personnalités.

L'adressage, qui a fait l'objet d'une journée de présentation ouverte à l'ensemble des habitants est finalisé. Vous avez reçu un courrier vous notifiant votre nouvelle adresse et la distribution des numéros d'habitation a eu lieu à l'automne 2024.

Bien que nos deux premières années de mandature furent fortement impactées par la gestion de la COVID et l'ensemble des restrictions occasionnées, nous avons continué à aller de l'avant. Preuve en est, le rachat de la salle de réunion et du cabinet médical qui avait vocation à devenir une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) ; MAM qui a ouvert ses portes en septembre 2024.

Le lotissement du Bellevue 2, dont il ne reste que 2 lots à vendre, est dorénavant équipé de l'éclairage public ainsi que d'un revêtement tri-couche sur l'ensemble de la voirie.

Le cabinet ABC Géomètre est aussi à la tâche pour déposer un permis de lotir sur la parcelle que nous prévoyons d'acheter pour étoffer notre offre de foncier à la vente.

Le dernier projet conséquent de cette mandature sera élaboré conjointement avec notre Communauté de Communes. Il s'agit de la rénovation du cœur du village qui court de l'embranchement de Mazars vers la rue de la Vidarie en passant par les rues du Balat et des Charpentiers et de l'ensemble du tour de l'Église. C'est un important et nécessaire investissement qui nous permettra de repenser sécurité routière et facilité de circulation.

De plus, le projet de rénovation du Presbytère avec la participation d'Aveyron Habitat au cœur du bourg est à l'étude.

Je ne peux pas conclure sans faire un clin d'œil à notre vice-championne de France de dressage handisport, Chrystel Alquier que je félicite chaleureusement et dont vous pourrez découvrir le portrait dans ces pages.

Mesdames, Messieurs, notre motivation à être une commune attractive et surtout à cultiver le bien vivre à Comps, sont encore et toujours le sens que nous donnons à notre action. Cette année encore, l'accent sera mis sur la communication avec l'aide de notre correspondante de presse Anne-Marie, très active, au travers des divers réseaux sociaux, de notre site internet, et bien entendu avec ce bulletin municipal que vous avez entre les mains.

Vous trouverez dans ce bulletin, un encart spécifique pour Panneau Pocket, une application qui nous servira à vous tenir informés sur les actualités de la commune, mais essentiellement à vous prévenir d'événements importants et notamment sur la qualité de l'eau potable.

La distribution de ce bulletin municipal a aussi été l'occasion de vous offrir le topoguide réalisé par les enfants de l'école.

Merci à l'ensemble des élus et plus particulièrement à celles et ceux investis dans l'élaboration de ce bulletin municipal.

Bonne lecture....

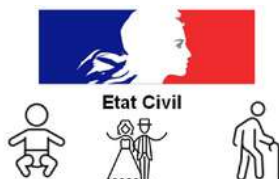
Nicolas MASSOL

Année 2023

NAISSANCES : 3 naissances

MARIAGE : 2 mariages

DECES : 5 décès



Année 2024

NAISSANCES : 6 naissances

MARIAGE : 3 mariages

DECES : 7 décès

MEMO CITOYEN

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au vendredi 9 h - 12 h

Lundi et mercredi 14 h - 17 h

Vendredi 14 h 30 - 16 h

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi 9 h - 12 h

Lundi et mercredi 14 h - 17 h

Vendredi 14 h 30 - 16 h

Samedi 9 h 00 - 11 h

INSCRIPTION REGISTRE

Il existe en mairie un registre où les personnes "fragiles" peuvent être inscrites à leur demande afin qu'elles puissent bénéficier des mesures prises par le Conseil Départemental en cas de crise sanitaire, de forte vague de froid ou de canicule, etc. Ne pas hésiter à contacter la mairie au 05.65.74.12.23 lorsqu'une personne de votre entourage rencontre des difficultés.

RECENSEMENT CITOYEN

Votre adolescent(e) va prochainement fêter ses 16 ans, pensez à lui parler du recensement citoyen.

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans.

Après avoir fait son recensement citoyen :

- Il obtient une attestation de recensement.
- Il est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales dès son 18e anniversaire et pourra alors voter.

Quelle démarche ?

La procédure est simple : les jeunes de 16 ans doivent se rendre à la mairie de leur lieu de résidence, munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile. L'inscription en ligne est également possible.

Le recensement fait, la mairie remettra à l'intéressé une attestation de recensement.

Généralement, une brochure d'information sur le service national est également remise.

Attention : aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de l'attestation de recensement ne sera remis.

PREVENTION FEUX DE PLEIN AIR



Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement règlementés.

Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc... A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que tout type de feu en plein air demeure formellement interdit :

- dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ;
- en cas de période de pollution de l'air ;
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.

En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre et il conviendra de respecter les consignes légales.

A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit.

En cas de non-respect de la réglementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

PANNEAU POCKET



Afin de permettre une communication plus rapide et qui touche un large pan de la population de notre commune, nous avons décidé de mettre en place, courant 2024, l'application "Panneau Pocket".

Panneau Pocket c'est quoi ?

Une application mobile gratuite qui vous permet de recevoir en temps réel toutes les informations importantes concernant la vie locale : travaux, événements, alertes météo, et bien plus encore. Grâce à son interface intuitive, restez informé où que vous soyez et participez activement à la vie de notre commune.

Vous pouvez télécharger gratuitement dès maintenant Panneau Pocket.

LES ASSOCIATIONS

Sociales, culturelles et sportives de la commune.

Associations	Représentants
ADMR	VERNHES Andrée
APE école	MARTY Mélissa
AMICALE SOCIO CULTURELLE	BOISSONNADE Mathieu
COMPS LAGRANDEVILLE PETANQUE 12	BLANC Olivier
FNACA CASSAGNES-COMPS-SALMIECH	Président : M. ANGLES Francis
	Représentant Comps : M. CASTANIE Joseph
AMIS DE ST SAUVEUR	MOLINIER Jean Paul
LOS RANDONNAIRES DE LA VILLA	ALIBERT Grégory
SPORT QUILLES COMPS—CASSAGNES- SALMIECH	Représentant Comps : BOISSONNADE Gérard
CHASSE COMPS	NESPOULOUS Régis
CHASSE MAZARS	MASSOL Lucien
CHASSE ST SAUVEUR	JARECKI Claude
LES CONSCRITS	TOURBEZ Madison
NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION	MASSOL Paul
COMPS AVEYRON	CASTANIE Jérôme
A CONTRE VENT	ROQUEFEUIL Gilles
TOUTAKI	LE MENTEC Virginie
YOGA-TARAPIE	DARQUES Patrick

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

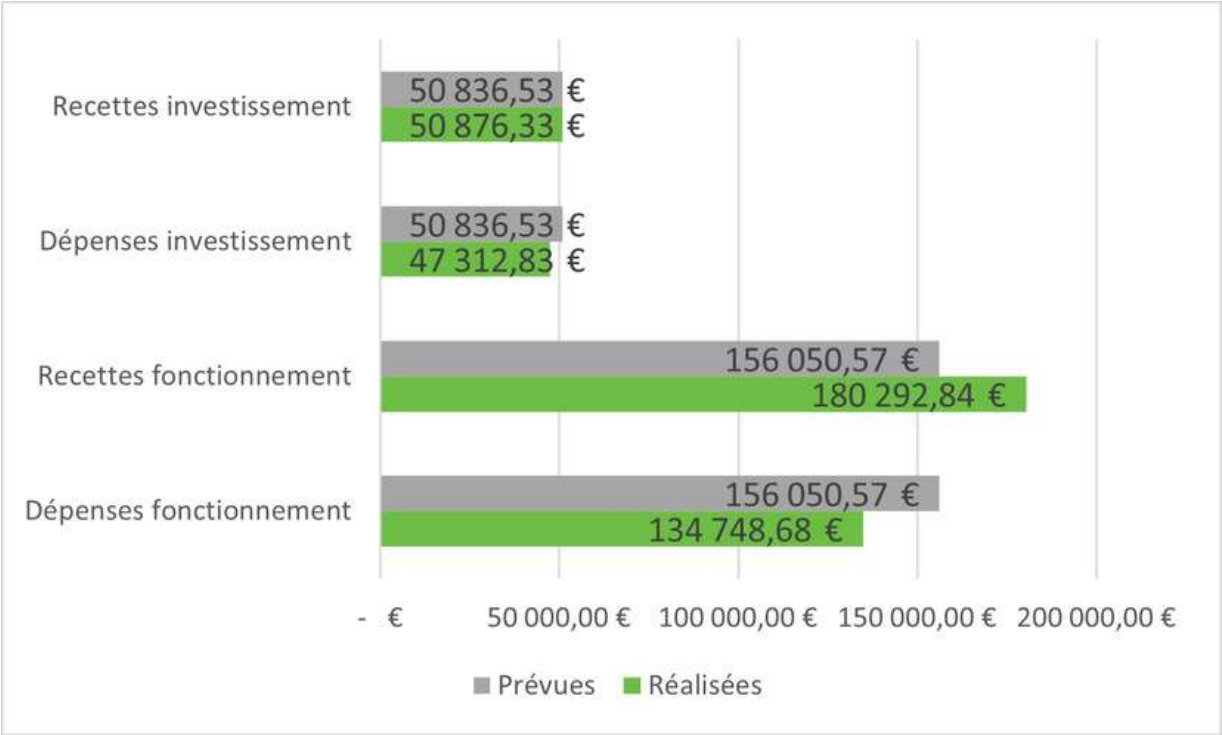
Bénéficiaires	Montant
ADMR	250,00 €
Amicale Socio culturelle de Comps	500,00 €
Progress Régie de territoire	100,00 €
Association des parents d'élèves de Comps	800,00 €
association Comps Aveyron	750,00 €
comité FNACA	50,00 €
Comps Pétanque 12	200,00 €
Conscrits de Comps	500,00 €
FODSA	629,00 €
Prévention Routière	30,00 €
Lévézou Ségala Aveyron XV	250,00 €
Pareloup Céor FC	50,00 €
Los Randonniers de la Villa	200,00 €
société de chasse de Comps	100,00 €
société de chasse de Mazars	50,00 €
société de chasse de Saint-Sauveur	50,00 €
sport Quilles	200,00 €
Toutaki	750,00 €
Lévézou Ségala Handball	100,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

La différence importante entre prévues et réalisées est due à l'étalement des travaux de la salle des fêtes en 2023 et 2024



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT



BUDGET COMMUNAL ET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023 ET 2024

SUBVENTIONS ENCAISSEES 2023

DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Avance rénovation salle des fêtes : 32 652.00 €

ETAT (PLAN DE RELANCE)

Équipement cantine scolaire : 421.53 €



ETAT (Fond Vert)

Avance rénovation salle des fêtes : 25 906.80 €

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle) : 5 000 €



SIEDA

Éclairage terrain de pétanque : 2 140 €



SUBVENTIONS ENCAISSEES 2024

DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Projet adressage : 7 437.97 €



FONDS DE REPARTITION DES AMENDES DE POLICE

projet de sécurisation de la RD902 traversée du Pont de Grandfuel : 15 000 €

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle) : 4 000 €

Aide départementale pour hygiénisation des boues des stations (2023): 2 311 €

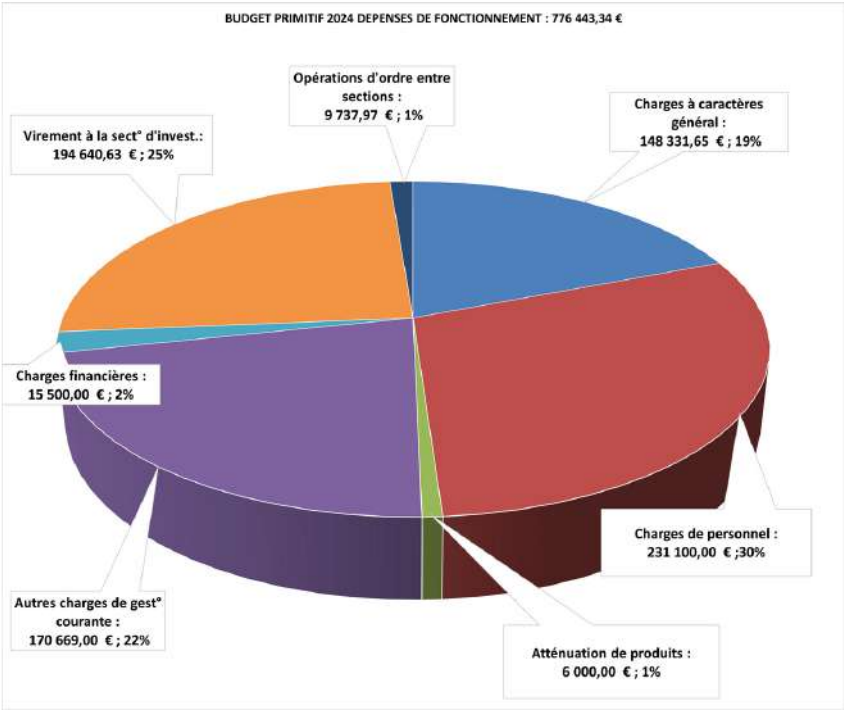


A ce jour, la totalité des aides octroyées pour l'ensemble des projets n'a pas encore été encaissée par la commune.

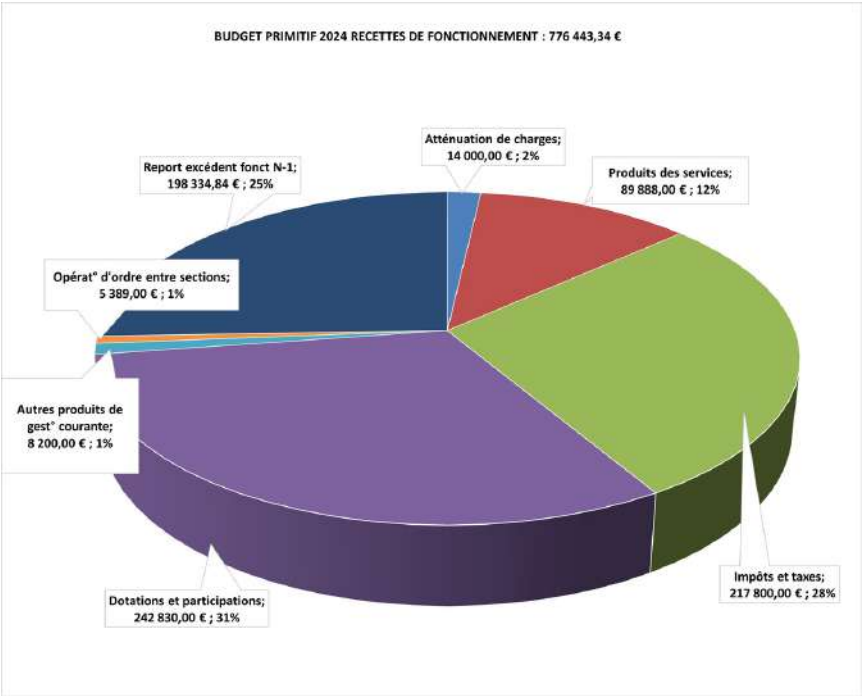
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

POSTES PRINCIPAUX

Electricité :	30 000 €
Combustible - Carburants :	10 000 €
Cantine :	23 000 €
Entretien-Maintenance- Bâtiments-Voirie-Réseaux :	26 200 €
Assurances :	7 200 €
Transport scolaire :	9 000 €
Fourniture scolaires et périscolaires :	2 750 €
Personnel :	162 000 €
Charges :	69 100 €
Indemnités de fonction :	39 000 €
Service incendie :	10 700 €
Subventions associations :	5 559 €
Remboursement intérêts emprunts:	15 500 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



POSTES PRINCIPAUX

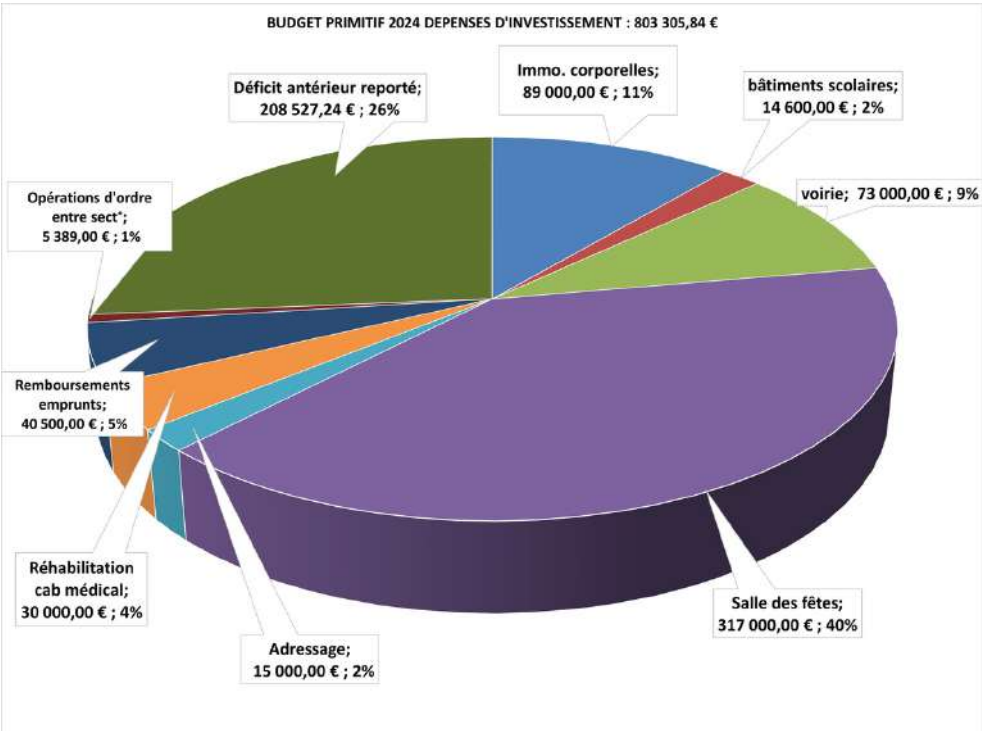
Cantine et garderie :	23 000 €
Remboursement par budget annexe :	33 689 €
Taxes foncières et habitation :	145 000 €
Entreprises de réseaux :	29 000 €
Taxe pylônes :	31 000 €
Dotation globale de fonctionnement :	96 000 €
Dotation solidarité rurale :	81 000 €
Compensation Etat CVAE, CFE :	29 500 €
Compensation taxe foncière :	29 000 €
Revenu des immeubles :	8 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

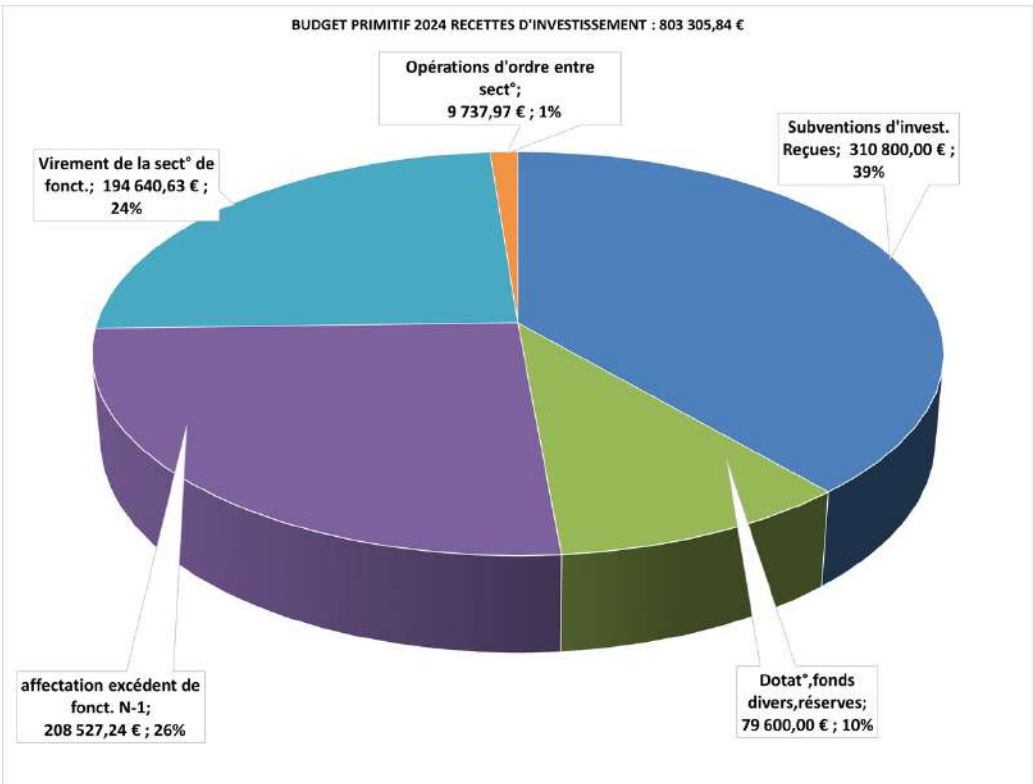
Zoom sur la répartition des dépenses



POSTES PRINCIPAUX



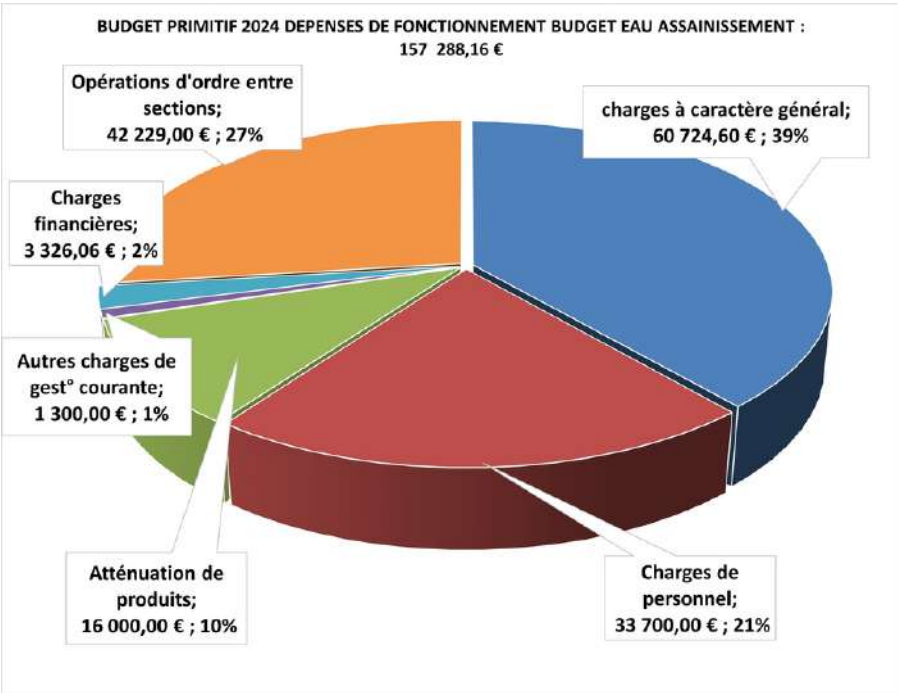
RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

POSTES PRINCIPAUX

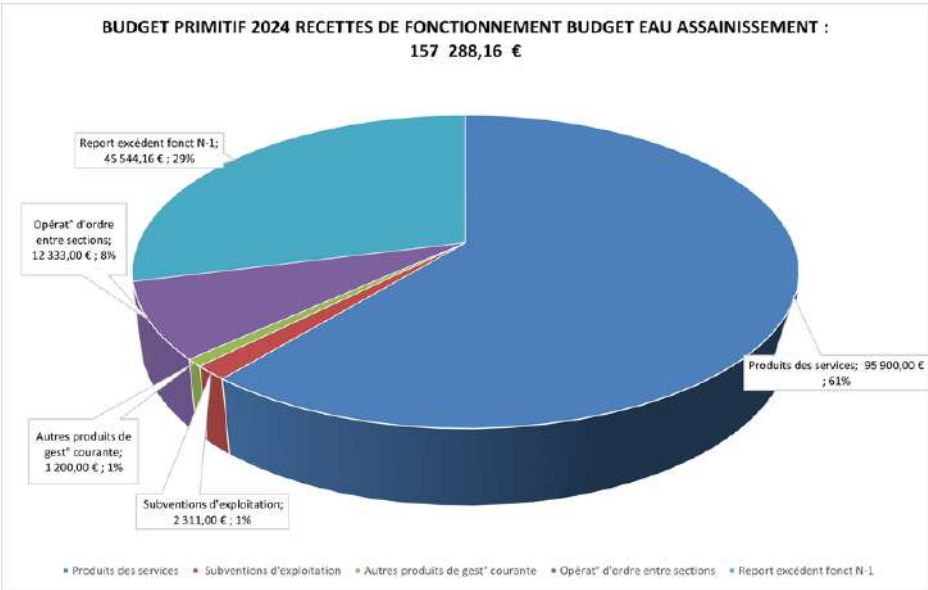
Achats d'eau	11 000 €
Energie	800 €
Fournitures et petit équipement	2 000 €
Locations	200 €
Bâtiments publics	500 €
Réseaux	22 000 €
Entretien biens mobiliers	5 000 €
Primes d'assurances	2 700 €
Intermédiaires et honoraires	4 000 €
Poste et téléphone	300 €
Divers	8 000 €
Autres impôts, taxes	250 €
Redevances prélèvement	3 824 €



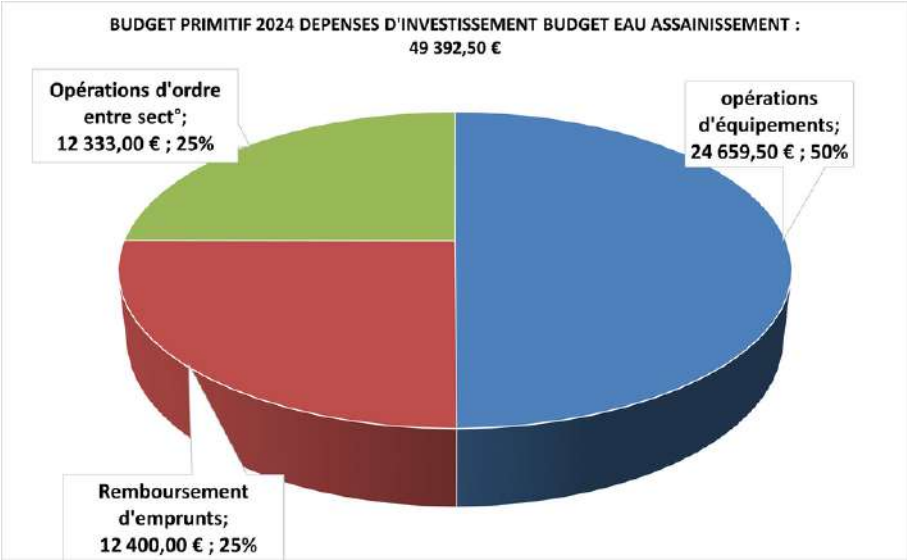
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

POSTES PRINCIPAUX

Eau :	54 000 €
Redevance pollution :	10 000 €
Autres taxes et redevances :	8 000 €
Redevance assainissement collectif :	20 000 €
Redevance modernisation réseaux :	3 900 €



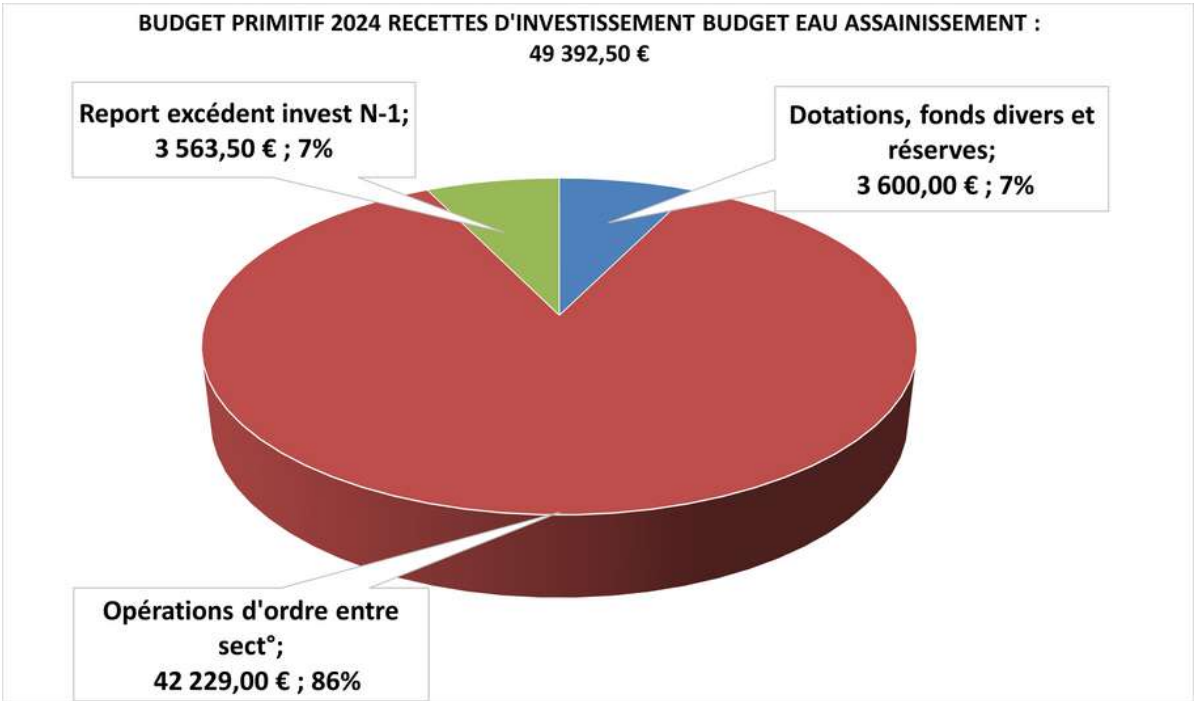
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS



Détail Dépenses
Amélioration AEP (Alimentation en Eau Potable) :

Constructions :	2 000 €
Matériel spécifique d'exploitation dont conduite PVC :	19 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS



RESULTATS ARS 2023



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : COMPS LAGRANVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est globalement de bonne qualité. A noter un dépassement ponctuel pour les paramètres microbiologiques au niveau de la production ayant nécessité une restriction de consommation. La mairie a rapidement mis en place les mesures correctives adéquates. La gestion de la non conformité et notamment la sur-chloration réalisée a conduit à un dépassement des concentrations pour des sous-produits de désinfection (chlorates et bromates) dont le retour aux normes a été rapidement constaté. Eau à caractère agressif.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par les captages : AYSSENETTES-PUECH DE LA GARDE, LA VAYSSÉ-LA FRANQUEZE-LE FAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (COMPS-LA-GRAND-VILLE), soit 569 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
	NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 30,1 mg/L Valeur maxi : 35,9 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 272 Valeur maxi : 0 microgramme/L
	TURBIDITÉ A Très bonne qualité Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU. Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,43 NFU

Quelques conseils	ARSENIC
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	ARSENIC A Très bonne qualité Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,37 microgramme/L Valeur maxi : 0,37 microgramme/L
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	CHLORATES EN CAS DE TRAITEMENT POUVANT EN GÉNÉRER A Un dépassement des exigences de qualité. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 304 microgramme/L Valeur maxi : 555 microgramme/L
ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.	
RÉSEAU PRIVE Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	

Pour aller plus loin
Retrouvez les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/05/2024
UDI 012000465

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30
paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une
limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du
paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle
des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont
pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas
représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone
concernée.

RESULTATS ARS 2023

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : PONT DE GRANDFUEL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Eau peu minéralisée à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau. A noter de plus la présence ponctuelle de matière organique au-delà de la référence de qualité. Les mesures correctives nécessaires ont été demandées.	A
	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PONT DE GRANDFUEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (COMPS-LA-GRAND-VILLE), soit 56 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 29,4 mg/L Valeur maxi : 33 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 272 Valeur maxi : 0 microgramme/L	
TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 7 Valeur maxi : 0,23 NFU	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,053 microgramme/L Valeur maxi : 0,053 microgramme/L	

Quelques conseils

	PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
	ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
	RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/05/2024

UDI 012000466

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 5,15 °f Valeur maxi : 5,6 °f
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	Dépassements réguliers de la référence de qualité
Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et/ou un risque de formation de produits indésirables (THM) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 2,84 mg(C)/L Valeur maxi : 7,2 mg(C)/L

EAU ET ASSAINISSEMENT



La gestion de l'eau et des effluents est un poste sensible pour une commune. Cela demande une surveillance constante de la part des agents communaux et des élus . Cette gestion permet de maîtriser au mieux le prix du m³.

La pluviométrie importante de début 2023 a permis d'utiliser toute l'année notre réseau à l'exception du mois de novembre où nous avons basculé sur le réseau du syndicat mixte de l'eau Lévézou Ségala.

Au début juin, l'orage qui a touché la commune a causé de nombreux dégâts au niveau de l'installation électrique du château d'eau principal et également sur une conduite en fonte de transport qui a éclaté sous l'impact de la foudre. Au réservoir, tous les appareils de mesure ont été mis hors service. Cet incident a engendré des frais à hauteur de 10 000 euros qui ont été pris en charge par l'assurance.

Nous avons conscience que les problèmes d'approvisionnement en eau peuvent perturber le fonctionnement de chaque foyer et des exploitations agricoles mais Jérôme et Colbert nos agents communaux, et l'ensemble du conseil municipal mettent tout en œuvre pour limiter les désagréments en réparant le plus vite possible.



Assainissement

En 2023, la législation a évolué et nous pourrions à nouveau épandre les boues de nos stations d'épuration chez des agriculteurs. Pour autant, deux complexités existent :

- la nécessité pour la commune d'élaborer un plan d'épandage qui coûterait entre 10 et 15 000 €
- et depuis que notre commune est en zone vulnérable, la nécessité pour les agriculteurs d'intégrer les boues de nos stations dans leur propre plan d'épandage.

Ces contraintes nous amènent à continuer de faire vidanger nos stations par une entreprise spécialisée. Cela représente un coût de plus ou moins 9000 € TTC par an. Ces travaux qui étaient éligibles à une aide de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Département pendant la période Covid, ne le sont plus depuis 2024.



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Travaux

En 2023, les travaux ont consisté essentiellement à connecter le réservoir de Pont de Grandfuel au réseau du château d'eau de Comps pour sécuriser la distribution. Nous avons prolongé le réseau principal qui se terminait à Saint Sauveur pour le relier au réservoir de Pont de Grandfuel. Tous les travaux ont été réalisés par nos agents qui ont creusé une tranchée de 200m, posé la canalisation et fait tous les branchements et regards.

Ils ont aussi effectué de nouveaux raccordements et posé de nouveaux compteurs au lotissement Bellevue, à la Cibadière ainsi qu'à la Bruyère, tout cela synonyme de nouvelles constructions toujours bienvenues.

En 2024, aucun évènement majeur est à souligner, ni sur le fonctionnement du réseau de l'eau, ni sur l'assainissement collectif. Au niveau investissement, nous pourrions mettre en avant le renouvellement de la minipelle qui a subi une grosse panne mécanique. En décembre 2024, nous avons donc acquis une minipelle Komatsu de 2.7 T de 2017 avec 2500 heures au compteur

LES ELUS VISITENT LES CAPTAGES



Au cours du printemps 2023, les élus se sont mobilisés pour découvrir les captages de l'eau de notre commune qui vient alimenter notre consommation. Ces installations se situent sur un vaste territoire et demandent une attention presque quotidienne pour permettre de fournir à la population la quantité et la qualité suffisante pour notre consommation.

Accéder à ses zones de captage sécurisées, nous a permis de prendre conscience des difficultés d'intervention et de maintenance par nos agents communaux.



INTERCOMMUNALITE

NOS POINTS DE COLLECTE DES DECHETS TRANSFORMES EN DEPOTOIRS - TOUJOURS TROP D'INCIVILITES

La Communauté de Communes du Pays de Salars gère trois déchèteries permettant à tous les habitants de la collectivité de déposer gratuitement les déchets verts volumineux, le bois, les meubles, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), dangereux ou toxiques (restes de peinture, solvants, pesticides...) que l'on appelle DMS (déchets ménagers spéciaux) et les textiles dans des bornes dédiées.

Pour nos ordures ménagères résiduelles et la collecte sélective des emballages et papiers, nous avons de nombreux points d'apport sur la commune ainsi que 5 colonnes dédiées au verre, matière qui se recycle à l'infini.

Malheureusement quelques indécors se débarrassent allégrement de leurs déchets encombrants ou polluants à coté des conteneurs plutôt que de se rendre dans l'une des déchèteries.

Pour rappel 3 déchèteries sont à votre disposition :

SALMIECH

Mardi – Mercredi – Vendredi : 15 h à 18 h
Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

FLAVIN et PONT DE SALARS

Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi : 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h



Il n'est pas rare d'y trouver un fauteuil, une vieille télé, un micro-ondes, une poussette, des pots de peintures...

Or ces déchets ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères, d'une part parce qu'ils ne sont pas acceptés sur le site de traitement, d'autre part parce que les agents de collecte n'ont pas à nettoyer les abords des conteneurs.

Jeter des déchets au pied des conteneurs constitue un dépôt sauvage puni d'une amende forfaitaire de 135 €. Afin de maintenir les rues de notre commune propres, ce sont les agents municipaux qui sont obligés d'enlever ces déchets sauvages et cela représente une charge de travail supplémentaire qui pourrait être utilisée à meilleur escient.

Il est regrettable que quelques individus s'exonèrent d'un comportement responsable et empoisonnent le quotidien de tous.



Du nouveau pour la collecte des emballages !
Les sacs jaunes ont été remplacés par un cabas réutilisable.

DU NOUVEAU EN 2024 POUR LES BIODECHETS*

Depuis octobre 2022 quatre communes de Pays de Salars ont accepté de participer à l'expérimentation du tri à la source des biodéchets en sacs orange, collectés en mode biflux avec les ordures ménagères. En juin 2024, notre commune ainsi que Salmiech, Arques, Agen d'Aveyron et Le Vibal rejoignent le dispositif pour une valorisation des déchets organiques de toute la Communauté de Communes.

De quoi s'agit-il ?

La loi Anti-Gaspi pour une Economie Circulaire (dite loi AGEC) a fixé au premier janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous. Le compostage constitue une solution très vertueuse et permet de diminuer les ordures collectées et traitées tout en fournissant un amendement pour nos potagers.

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas utiliser cette pratique, mais aussi pour aller plus loin dans la valorisation des biodéchets, les élus du SYDOM (Syndicat de traitement des Ordures Ménagères) ont fait le choix de proposer aux habitants qui le souhaitent de déposer les restes de table et de préparation de repas dans un petit sac orange qui, fermé à double nœud, est à jeter dans le même conteneur que les ordures ménagères.

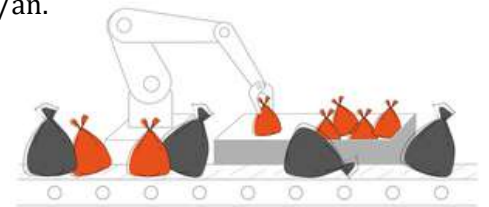


Ainsi est née la collecte biflux : sacs noirs et sacs orange sont dans la même tournée ce qui ne génère pas de frais de collecte supplémentaires. A l'arrivée du camion sur le site du SYDOM, les sacs orange sont séparés du flux par deux robots contrôlés par l'intelligence artificielle, ils sont ouverts mécaniquement et leur contenu transformé en compost.

Ce nouveau geste de tri doit réduire considérablement la poubelle noire car, même dans nos territoires ruraux où le compostage devrait être très développé, la fraction organique représente encore près de 40 % des ordures ménagères.

Sur un gisement estimé à 52 kg de biodéchets par habitant et par an, la collecte en sac orange a permis de détourner 12/kg/hab/an, l'objectif 2024 est d'atteindre a minima 20 kg/hab/an.

* les biodéchets correspondent aux déchets alimentaires, restes de table et de cuisine.



POINT INFO SENIORS

Point info seniors
8 route du Claux
12780 Vezins-de-
Lévézou

05.65.58.15.25/
06.75.73.33.57/
06.75.73.42.03/
06.74.79.27.15
[pointinfoseniors@
levevou-
pareloup.fr](mailto:pointinfoseniors@levevou-
pareloup.fr)

Vous souhaitez obtenir des informations ou être soutenus dans vos démarches pour :

- Les aides pour vivre à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomie, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles

Le Point info seniors vous accueille dans ses locaux et peut se déplacer à votre domicile.

Le Point info seniors vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé.

Vous souhaitez participer à des actions de prévention et d'animation, le Point info seniors peut proposer en fonction des besoins des habitants du territoire sur lequel il intervient :

- Des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité, ...
- Des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir, ...
- Des groupe d'échange et d'information en direction des aidants, ...

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le Point info seniors par téléphone.

Accueil physique sur rendez-vous et permanence téléphonique :

lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

ECOLE 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, les élèves de l'école des Marronniers ont participé à différentes activités :

- Une intervention en Occitan animée par l'association ADOC a eu lieu pendant 30 minutes dans chaque classe à partir du mois de novembre. Cette dernière a été financée par le PETR.
- La classe de CM1/CM2 était inscrite auprès de la MAIF pour participer au savoir rouler et les CE au permis piéton. De plus, associés à des élèves de l'école de Salmiech, ils ont effectué divers ateliers notamment la réalisation d'un circuit vélo dans le village de Comps avec des panneaux de signalisation routière, ainsi que l'observation d'un groupe d'élèves cyclistes comportant diverses signalisations et pour finir un atelier d'adresse et de maniement du vélo.
Quant à la classe de maternelle, elle a reçu une mini piste d'éducation routière du 20 au 31 mars.
- Les 3 classes étaient inscrites au concours de lecture « Les Incorruptibles ». Les élèves ont été à plusieurs spectacles JMF (Jeunesse Musicale de France) à la MJC de Rodez.



A l'approche de Noël, les enfants ont pu assister à la projection d'un film offerte par la mairie.

Le 9 janvier, deux intervenants de la MAIF sont venus présenter les gestes de secours au CM1/CM2.

Cette initiation a été poursuivie en classe. De plus, lors de leur visite au collège de Pont de Salars, les CM2 ont pris part à des ateliers en lien avec le secourisme.



Les CM se sont rendus à Pont de Salars pour participer au challenge Roboteck. Cela consistait à présenter un déplacement imposé d'un robot, de réaliser une planche tendance et de soutenir leur projet à l'oral.

Durant cette journée, d'autres ateliers leurs étaient proposés avec les pompiers, la MAIF et Edulab (autour de la robotique).

Une classe découverte a eu lieu à Meschers sur Gironde, durant laquelle les élèves ont pu découvrir la pêche à pied, visiter l'aquarium de la Rochelle, l'Ile d'Aix, les grottes de Régulus, la Cité de l'Huitre...

Pour finir cette semaine enrichissante, les élèves ont pris part à un jeu de piste dans le village de Talmont et pratiqué une séance de char à voile.



M. Jean-Louis Courtial est venu présenter aux élèves de CM la pièce de théâtre Pont de Viaur sur un épisode de la vie de Pont de Salars et de son maire Jean Amans au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

Malgré une météo capricieuse, les élèves ont été quelques fois à la piscine.

ECOLE 2023-2024

L'effectif de l'année scolaire 2023/2024 était de 54 élèves.

L'équipe pédagogique était composée d'Emilie Enjalbert (22 élèves), Séverine Maillé Cros (20 élèves) et Xavier Assié (12 élèves).

Lors de cette année scolaire, les élèves ont profité de différentes activités pédagogiques et culturelles :

- Visite du musée Soulages à Rodez ;
- Intervention des gendarmes de Cassagnes-Bégonhès dans le but de valider le permis piéton ;
- Sensibilisation au handicap avec un animateur du Comité Départemental Handisports dans le cadre de l'année Olympique. Les élèves ont participé à 3 ateliers : un sur l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant, un deuxième sur les déplacements avec une canne et pour finir un atelier de découverte du cécifoot ;
- Intervention de l'infirmière du collège de Pont de Salars pour aborder les questions d'intimité et de consentement ;
- Rassemblement départemental autour de la langue occitane à Arvieu ;
- 4 séances de piscine pour les classes du CE1 au CM2 ;
- Pour les plus petits (maternelles et CP), participation à la classe bleue du 17 au 21 juin 2024.

ECOLE

Au cours du printemps 2024, et en lien avec le projet “Un chemin, Une école” mis en place par l’équipe enseignante, les élèves ont participé à différentes activités autour de la nature de notre village :

- les classes du CP au CM2 ont découvert un parcours de randonnée afin d’observer les éléments du parcours pour en rédiger un descriptif ; une seconde sortie a eu lieu courant mai pour valider les premières prises de notes. Dans le même temps, les élèves ont travaillé à la rédaction d’un topoguide avec l’aide d’intervenants tels que la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), ou des membres de la fédération de chasse.

Le mardi 2 juillet après la classe, les enfants ont présenté les travaux effectués tout au long de l’année.



DU CHANGEMENT CHEZ NOS AGENTS MUNICIPAUX

Au cours de l’année 2023, vous avez pu apercevoir de nouveaux visages au service des habitants.

Tout d’abord, Laurine, la nouvelle ATSEM de l’école en remplacement d’un agent en congé de formation. Puis nous avons accueilli Colbert, le nouveau binôme de Jérôme à l’entretien communal et de l’eau.

Début 2024 a été marqué par le départ en retraite, bien mérité, de Suzanne, employée communale depuis 34 ans au sein de notre commune. Sylvie a pris le relai de Suzanne à la mairie et à l’Agence Postale pour une année.

Depuis début décembre 2024, c’est Marie-Justine qui occupe cette fonction.



COMMEMORATIONS

Les commémorations, des moments de recueillement essentiels pour le devoir de mémoire.



11 novembre 2023



25 mars 2023



11 novembre 2024



8 mai 2023



23 mars 2024

PRESENTATION DE L'ADRESSAGE

En juillet 2023, nous avons organisé une présentation de l'adressage à la population. Durant cette matinée, chacune et chacun a pu prendre connaissance des nouvelles dénominations des rues, chemins et impasses de la commune.

Fin septembre 2024, la population a reçu un courrier indiquant les nouveaux noms de rue accompagné d'une notice expliquant les démarches à effectuer par chacun.

Le 5 octobre 2024, l'adressage a enfin été finalisé avec la distribution à la population des plaques de numérotation.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 16 septembre 2023, les nouveaux arrivants sur la commune depuis ces trois dernières années ont été conviés à partager un moment de rencontre. Environ 80 personnes se sont retrouvées sous un chapiteau installé devant la mairie où elles ont été accueillies par Nicolas Massol, notre maire mais également par Nathalie Puel, conseillère départementale et Yves Regourd, président de la communauté de communes de Pays de Salars.

Ce moment d'échanges autour d'un buffet dinatoire préparé par Hélène et Fafa du snack-bar du village a donné l'occasion à certains de découvrir, lors de la prise de paroles des élus, la commune et les territoires, l'équipe municipale au complet, élus et personnel communal, de mettre un nom sur un visage, pour d'autres de glaner des informations sur la vie associative du village, les artisans et commerçants qui y sont installés et pour tous le partage d'un moment chaleureux malgré une météo venteuse.



REPAS DES AINES



17 décembre 2023 au restaurant Castanié



15 décembre 2024 dans notre salle des fêtes rénovée autour du repas préparé par Hélène et Fabrice

En 2023 et 2024, la municipalité s'est réjouie de pouvoir réorganiser le traditionnel repas des aînés après l'interruption due à la crise sanitaire.



15 décembre 2024 dans notre salle des fêtes rénovée autour du repas préparé par Hélène et Fabrice



17 décembre 2023 au restaurant Castanié

COMITE DES FETES

Pour l'édition 2023 de la fête à Comps, le comité des fêtes a organisé la soirée du 14 Août. Comme chaque année, les moules à la brasucade ont eu un grand succès. La soirée a été animée par deux groupes, Ac'Loustic suivi de No Réso, puis s'est terminée avec la disco mobile Média Laser.

Début d'année 2024, le comité a changé son bureau, ce qui permettra de donner un nouvel élan et de nouvelles idées à l'association.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie associative du village, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : comiteanimationcomps@gmail.com



COMPS AVEYRON

Les rencontres des COMPS DE FRANCE se sont déroulées dans le département du Var à Comps-sur Artuby le jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 mai 2023.

Lors de ce séjour, un groupe de 10 Grandvillois s'est déplacé pour représenter notre village, parmi environ 70 participants au total. Après l'accueil le premier jour, ils ont pu le vendredi visiter avec un guide la ville de Draguignan, la chapelle de l'observance, ainsi que le musée des arts et traditions populaires. La journée s'est terminée par un repas de gala dansant. Le jour du départ, le patrimoine local de la commune accueillante pouvait se découvrir.



Ces rencontres sont en premier lieu des échanges qui permettent des découvertes culturelles, touristiques et amicales entre les différents villages Comps de France. Elles sont ouvertes à tous les Grandvillois qui souhaitent y participer.

Afin de pouvoir accueillir ces rencontres au printemps 2024, certaines animations ont été réalisées par l'association au cours de l'année 2023 :

-Des quines associatifs à la salle Orlando à Luc-la-Primaube fin avril, début juillet, et début novembre.

-Pour la deuxième année consécutive s'est tenu un stand crêpes-gaufres lors de la fête du village le 15 août l'après midi.

Ces diverses animations ont permis d'accueillir nos homonymes des différents villages qui s'appellent COMPS et leur faire découvrir notre belle région.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS 2023

CONSCRITS

Le 15 août, après 10 journées d'aubades au cœur du village, les conscrits de Comps-la-grand-ville se sont retrouvés comme chaque année pour organiser la traditionnelle fête du village.

Au programme de celle-ci : petit déjeuner, déjeuner et repas le soir avec les groupes de musique Ben et Mylène et Rudy live. La journée avait donc commencé avec le service d'un petit déjeuner composé de charcuterie et de tripoux essentiellement.

Le midi, les conscrits ont accueilli et fait manger les nombreux exposants de voitures qui s'étaient déplacés et les participants du concours de pétanque. L'après-midi était animée par de nombreuses activités pour les enfants telles que des jeux en bois, un atelier maquillage et la venue de la carriole pour amuser les enfants. Enfin, la journée s'est clôturée avec un repas réalisé par la boucherie Chauchard et un concert des deux groupes.



APE

Lors de l'année scolaire 2022-2023, l'association des parents d'élèves a organisé plusieurs événements afin de participer à l'organisation du voyage scolaire qui a eu lieu à Mescher au mois de mai.

Le déjeuner tête de veau/tripous a connu un franc succès durant lequel familles/amis/voisins se sont déplacés en nombre.

Au mois d'avril, le quine a eu lieu à la salle des fêtes de Salmiech et là aussi les personnes étaient encore nombreuses.

Ces multiples événements ou autres ventes (gâteaux Bijou, vente chocolats,...) ont permis de participer à hauteur de 95€ par enfant à ce voyage.



Saint-Sauveur de Grandfueil, Une fête extraordinaire !



SAINT-SAUVEUR DE GRANDFUEL

Saint-Sauveur était en fête le dimanche 25 juin 2023, sur la place aux abords de l'église. De bon matin, des jambons à la broche cuisent au feu de bois pour régaler les participants.

Puis un nombreux public assiste à la messe célébrée par les Pères Pierre Demierre et Philippe Arnal, et animée par la Chorale St Martin du Céor.

La fête s'est poursuivie par le traditionnel repas où de nombreux convives l'apprécieraient, à l'ombre des érables ou sous chapiteaux.

Vers 15 heures, le groupe Gospel Song d'Espalion était là pour offrir un très beau concert dans l'église comble.

Les Amis de St Sauveur remercient tous les bénévoles et toutes les personnes ayant participé à ce rassemblement festif, dans une ambiance conviviale et familiale.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

2023

PETANQUE 12



Le club de Comps comptait en 2023, une trentaine de licenciés, jeunes, seniors et vétérans. Le club participe à plusieurs concours départementaux. Le traditionnel concours du 15 août 2023 a attiré une fois de plus de nombreux joueurs de la commune, des alentours et bien au-delà... Le matin, 80 tête à tête et l'après midi 67 doublettes se sont affrontées. Cette animation est un plus pour la fête organisée par les jeunes conscrits, qui ont servi le déjeuner et le repas de midi à ceux qui souhaitaient manger sur place.

De mi-juin à mi-septembre, les concours du jeudi soir sympathiques et bon enfant ont rassemblé toutes les générations, enfants, adultes et retraités.

En ce qui concerne la suite des travaux sur le terrain de pétanque, une grande partie des bénévoles a fixé un tapis caoutchouc contre le mur de soutènement pour atténuer les nuisances sonores, dues au choc des boules.



Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au club de pétanque, n'hésitez pas appeler les responsables du bureau.



Le nouveau bureau 2023-2024 est le suivant :
Président, Olivier Blanc, tél 06 30 73 58 03
Secrétaire, Gérard Pagès, tél 06 15 96 01 25
Trésorier, Jean- Paul Vernhes, tél 06 83 35 97 67

SOCIETES DE CHASSE

La Société de chasse de Comps La Grandville compte 26 Chasseurs.

Le bureau de l'association est constituée d'un président et de 4 membres actifs.

Tous les ans, une assemblée générale se réunie, en présence du bureau, du garde particulier et des adhérents.

Au cours de cette assemblée, sont abordées différentes thématiques telles que : les principales actions de l'année en cours, le prix des cartes, le renouvellement du bureau, la date d'ouverture générale pour chaque espèce de la chasse et les dates des lâchers, un point sur la chasse du gros gibier grâce à l'entente intercommunes qui comprend les sociétés de Comps, Bonnetcombe, Mazars, St Sauveur, Pont de Grandfuel, Salmiech et Cassagnes, et le traitement des questions diverses.

Un point crucial est abordé, celui de la sécurité, qui reste fondamental pour que vive notre passion !

Nous rappelons également que la chasse a pour vocation, la régulation par le prélèvement des différents espèces, et la gestion de certains gibiers en fonction des dégâts causés sur les cultures agricoles .

Soucieux de la bonne gestion cynégétique et de l'équilibre des espèces sur notre territoire, des comptages nocturnes et des lâchers d'animaux sont effectués, avant et durant toute la durée de la saison. Nous agissons aussi à la gestion et l'entretien des chemins communaux.

Pour conclure, nous participons très activement à une écologie participative et ouverte sur l'ensemble de la commune, ainsi que sur l'ensemble du territoire.

RANDONNAIRES DE LA VILLA

Amateurs de sports et de nature (marche, VTT, course à pied, trail), nous sommes une vingtaine de personnes, au sein de cette association, dans un but commun, entretenir et réhabiliter nos chemins, mais aussi pouvoir les faire découvrir par l'organisation d'un trail et d'une rando VTT et pédestre.

En 2023, 3 évènements ont eu lieu :

- La 6ème édition du Trail des Garroustes, le dimanche 2 Avril 2023, avec 2 parcours chronométrés parcourant les bords du Viaur, la Jasse, les abords de l'Abbaye de Bonnetcombe et le bois de Beauregard. Le temps pluvieux et froid n'a pas découragé les 53 coureurs du trail de 22km, ni les 42 de la course nature de 11 km. Ils ont pu apprécier les différents ravitaillements sur les parcours et à l'arrivée. L'association récompense les 3 premiers vainqueurs femmes et hommes de chaque course en leur offrant des produits locaux.
- Le samedi 17 Juin 2023 a eu lieu la journée d'entretien des chemins sur la commune. Une quinzaine de personnes ont participé au nettoyage des chemins afin qu'ils puissent être empruntés par randonneurs, coureurs, VTT,... Au préalable, le débroussaillage avait été effectué par les cantonniers de la commune et par l'association « Antenne et solidarité ». L'association souhaiterait plus de participation des habitants de la commune en 2024 pour cette journée.
- La 7ème édition de La Grandvilloise, rando VTT et pédestre, le dimanche 10 Septembre 2023, avec 2 parcours VTT, 43km et 26km, et un parcours pédestre de 10km. Comme chaque année, elle a connu un grand succès avec une quarantaine de marcheurs et 135 VTTistes (avec un nombre croissant de vélos électriques).

Pour chaque évènement, les membres de l'association sont aidés par des bénévoles du village (aide à l'entretien des chemins, signaleurs sur les parcours trail et VTT) et elle les en remercie.

Merci également à la mairie de Comps, au Syndicat Mixte du Lévézou et aux différents sponsors.

Venez rejoindre cette association et son esprit convivial.

Lors de son assemblée générale, l'association a renouvelé son bureau :

- Président : Grégory Alibert
- Co président : Lionel Jeantet
- Trésorière : Sylvie Pelissier
- Secrétaire : Corinne Jeantet
- Vice secrétaire : Anne Alibert



TOUTAKI

TOUTAKI est une association qui œuvre sur les communes de Comps et de Trémouilles. Elle s'adresse à tout public et permet de mettre en place plein d'activités.



En 2023 voici nos réalisations :

- Atelier musique avec Anthon puis Eric : Des cours de guitare, piano, basse, batterie sont dispensés le mercredi et le samedi à la salle de l'ancienne musique mise à disposition par la mairie de Comps.

Environ 20 enfants, ados et adultes y participent. Anthon et ses musiciens ont donné 2 représentations en plein air à Comps et à Saint Hilaire.

- La danse avec Robert Mestre et son violon a lieu à la salle des fêtes de Saint Hilaire tous les 15 jours le lundi soir. Au fil des ans le groupe s'étoffe.
- La chorale Comps'se le chante se retrouve le mardi soir avec Marylise Romefort à la salle des fêtes de St Hilaire. Environ 25 personnes viennent chanter un répertoire contemporain dans toutes les langues. L'année est agrémentée de plusieurs concerts dans le département avec d'autres chœurs de chants.
- 2 séances de sport sont encadrées par Maximilien Lachet et ses collègues : le mercredi soir avec des efforts soutenus les participants viennent mouiller leur maillot et le vendredi après-midi la gym dite douce qui ne l'est pas toujours. L'ambiance transpirante est toujours chaleureuse à la salle des fêtes de Saint Hilaire.
- La couture a lieu un week-end par mois (le vendredi soir et le samedi matin) à la salle de la Mayre de Dious. Les 15 participantes progressent avec Camille et maintenant elles fabriquent leurs vêtements. A quand un défilé de mode ???
- Les randonnées du 1er dimanche matin (en fonction de la météo qui sait être capricieuse) nous permettent toujours de découvrir de nouveaux chemins autour de nous.



En fin de parcours nous nous réconfortons autour d'un pot chez Fafa.

- La ludothèque est une nouvelle activité : 1 fois par mois une permanence est proposée à la salle de l'ancienne mairie. C'est l'occasion d'essayer les jeux et de les emprunter. Un moment convivial et de détente.
- La boîte à livres est en accès libre et connaît un franc succès. Chacun dépose ou vient chercher 1 livre. Les ouvrages sont variés et en bon état.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

2023

L'association est aussi le lieu où chacun peut proposer des activités ponctuelles en fonction de ses envies :

- A l'automne nous avons pu participer à 2 cours ponctuels de sophrologie avec Christine Virenque.
- Au mois de novembre Laurence Marie nous a initié à la vannerie sauvage, à la salle de la Mayre de Dious.



Nous avons réalisé des mangeoires à oiseaux à partir de végétaux ramassés dans la nature. Les participant.es étaient enchanté.es et charmé.es par l'intervenante.

· Au mois de septembre a eu lieu sur le stade de Comps une séance cinéma en plein air. Même si le temps était frisquet, le public a répondu présent. Les plaids, couvertures et les coussins étaient de sortis. Cette animation est proposée par Mondes et Multitudes avec le soutien de la communauté de communes.

YOGA-TARAPIE

L'association Yoga-Tarapie propose pour la deuxième année consécutive un cours de Yoga hebdomadaire sur la commune.

Pendant 1h30, nos élèves viennent se détendre physiquement et mentalement, se ressourcer énergétiquement par une pratique bienveillante envers soi-même.

Le cours a lieu tous les lundis sauf vacances scolaires de 19h45 à 21h15 à la Salle de la Mayre de Dious et bientôt à la Salle des Fêtes.

Le "plus" de notre association : la possibilité de basculer sur un autre cours à Cassagnes le mardi matin ou le mercredi soir en cas d'empêchement sur le créneau habituel, service apprécié des plus fidèles qui ne veulent pas rater leur cours hebdomadaire!

Nous étudierons pour la rentrée 2024/2025 l'opportunité d'ouvrir un cours supplémentaire en journée s'il y a suffisamment de demandes.

L'Association Yoga Tarapie organise également une pratique de méditation guidée tous les jeudi de 19h30 à 20h30.

Si la pratique du Yoga ou de la méditation vous fait envie, vous interpelle, ou vous questionne...nous serons ravis d'en discuter avec vous.

Vous pouvez nous trouver sur la page Facebook @yogatarapie

ou nous contacter :

Nathalie: 06.84.01.50.44.

Patrick: 06.74.36.35.01.

yogatarapie@gmail.com

Notre association intervient sur les communes de Salmiech et Comps. Elle est animée par une équipe de bénévoles de 12 personnes qui encadre une équipe de 8 salariées, qui peut augmenter suivant l'activité et la demande.

Nos aides à domicile peuvent bénéficier de formations pour une évaluation de carrière et nous constatons que nous intervenons auprès d'un public de plus en plus dépendant.

Les aides à domicile jouent un rôle très important auprès de nos bénéficiaires. On ne peut que saluer leur travail et leur implication auprès des personnes en situation de handicap, malades, familles et autres.

Animations pour 2023 :

- Le quine qui a connu un grand succès nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidé et offert des lots.
- En octobre l'après-midi théâtre avec Bruits de Couloirs a réuni plus de 100 personnes
- La journée des aides à domicile qui a eu lieu le 17 mars et qui va perdurer chaque 17 mars.
- Mise en place en partenariat avec la résidence le Theron d'animations pour deux après-midis par mois où peuvent participer toute personne de plus de 65 ans. C'est ainsi que nous avons pu accueillir des personnes de Salmiech, Comps, Cassagnes, Arvieu, Centres, etc..

Nous remercions le Crédit Agricole de Cassagnes, la MSA, la résidence le Theron et les mairies de Salmiech et Comps.

COMITE DES FETES

Pour l'édition 2024 de la fête à Comps La Grand Ville, le comité des fêtes a organisé la soirée du 14 août.

Comme chaque année les moules à la brasucade ont eu un grand succès. La soirée a été animée par deux groupes : D'accord Léone puis Blacklight, et d'une disco : média laser.

Le comité a de nombreuses nouvelles idées pour l'édition 2025.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie associative du village, vous êtes les bienvenus et vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : comiteanimationcomps@gmail.com



CONSCRITS

En 2024, les jeunes des années 2005, 2006 et 2007 ont pu se réunir afin de participer aux traditionnelles aubades. Les conscrits remercient les nombreux habitants qui les ont chaleureusement accueillis.

Puis le 15 août, après 10 journées d'aubades bien joyeuses au cœur du village, les conscrits de Comps-la-grand-ville se sont retrouvés comme chaque année pour organiser la traditionnelle fête du village.



Au programme, de cette journée, déjeuner aux tripoux, qui a rencontré un franc succès, suivi de la messe animée par les jeunes avec recueillement et le dépôt de la gerbe aux monuments aux morts.

L'après-midi, comme de tradition, les jeunes ont proposé diverses activités pour les plus jeunes.

Pour clôturer cette journée festive mais nuageuse, les conscrits ont servi, comme de coutume, un aligot saucisse animé par le groupe Melomix.

COMPS AVEYRON

L'association COMPS AVEYRON a débuté l'année 2024 en participant à des quines associatifs à la salle Orlando à Luc-la-Primaube fin janvier et fin mars.

Depuis plusieurs mois, toutes les animations ont permis de préparer la venue des homonymes des Comps de France que l'association a accueillis cette année à Comps-La-Grand-Ville les 9-10-11 mai 2024.

95 personnes avaient fait le déplacement dont 11 de la Drôme, 14 de la Gironde, 30 du Var et 40 du Gard.

Durant ce séjour, le jeudi 9 mai au soir fut l'occasion de retrouvailles, discours des présidents d'associations ainsi que des maires des différents Comps. Un repas a clôturé ce premier jour.

Le vendredi 10 mai, les Compois-Compsicois sont partis en bus direction le village de Bozouls. Ils ont pu découvrir et s'initier au sport des quilles de huit, grâce au soutien du club de quilles local. Un moment quartier libre a permis de découvrir ce beau village de l'Aveyron.

Après le pique-nique pris sur place au square, le petit train ainsi que le musée Terra Memoria ont enchanté nos amis par la beauté et l'histoire de ce Canyon.

De retour à Comps-la-Grand-Ville, la soirée de gala a prolongé la découverte du terroir avec un aligot saucisse ainsi que des produits locaux (glace au lait de brebis, gâteau à la broche). Tout cela animé par une disco mobile jusqu'à tard dans la nuit.



Le samedi 11 mai, des découvertes locales ont clôturé le dernier jour : musée du Charroi rural à Salmiech, démonstration de cuisson du gâteau à la broche et visite de la ferme de brebis laitière chez Agathe et Jean-Claude Virenque. Suite au repas pris en commun le midi, les rencontres se sont terminées et la destination de l'année prochaine fut dévoilée : celle-ci se déroulera dans le département de la Gironde du 29 au 31 mai 2025.

Une fois ces rencontres passées dans notre village, l'association COMPS AVEYRON a continué à

vivre et à participer pour la fête du 15 Août à tenir le temps de l'après-midi un stand crêpes et gaufres. Elle a aussi début novembre participé à un loto associatif à la salle Orlando.

L'association continue à avancer pour pouvoir représenter notre village aux prochaines rencontres 2025.

Rappelons que ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes de Comps-la-Grand-Ville souhaitant y participer.



Enfin, COMPS AVEYRON remercie la municipalité pour son soutien, ainsi que l'ensemble des bénévoles ayant œuvré pour l'aboutissement de ces rencontres.

Toutes ces personnes se sont retrouvées le 14 décembre lors d'un apéritif dinatoire pour clôturer cette année très intense.

SOCIETES DE CHASSE

La Société de chasse de Comps La Grandville compte 26 Chasseurs.

Le bureau de l'association s'est étoffé cette année, il est constitué d'un président et de 5 membres actifs.

Au cours de l'assemblée générale annuelle en août 2024, ont été abordés différentes thématiques telles que : les principales actions de l'année en cours, le prix des cartes, le renouvellement du bureau, la date d'ouverture générale pour chaque espèce de la chasse et les dates des lâchers, un point sur la chasse du gros gibier grâce à l'entente intercommunale.

Comme les autres années, le point crucial de la sécurité est abordé, qui reste fondamental pour que vive notre passion !



Un gros effort est réalisé pour la signalisation sur nos chemins ou routes, afin d'informer les promeneurs qu'une chasse gros gibiers est en cours avec présence de chiens de chasse.



Nous rappelons également que la chasse a pour vocation, la régulation par le prélèvement des différentes espèces afin de limiter les dégâts sur les cultures agricoles, à ce jour, 30 chevreuils et 44 sangliers ont été prélevés, dont certains jolis spécimens !

En mars, un repas de chasse est organisé par l'entente intercommunale, et tout le monde est convié à venir déguster sangliers et chevreuils.

Pour de plus amples renseignements ou informations, contacter le président Monsieur Régis NESPOULOUS au 06.42.67.93.89.

APE

L'APE a été très active sur l'année 2023-2024. Un déjeuner tête de veau et tripous s'est déroulé à la salle des fêtes de St Hilaire le week-end du 11 novembre 2023. La vente de chocolats pour Noël a permis de récolter des fonds. Lors des fêtes de fin d'année, un partenariat a été mis en place avec la RAGT de la Primaube pour l'achat de sapins de Noël.

Vers le mois de février, l'APE a proposé une vente de sac décoré avec les œuvres des enfants de l'école. L'association des parents d'élèves a eu un franc succès avec le quine qui s'est déroulé début mai dans la nouvelle salle des fêtes du village.



Ces fonds ont permis de participer au financement du topoguide élaboré par les enfants tout au long de l'année dans le cadre du projet scolaire "Un chemin, Une école".

L'année scolaire s'est clôturée par la présentation du topoguide aux parents et l'APE a offert un apéro dinatoire qui a ravi les convives.

PETANQUE 12



Cette année au mois de mai, deux équipes ont été engagées en vétéran.

Le 15 juin six clubs, composés de jeunes, séniors et vétérans de, Flavin, Salles Curan, La Besse, Pont de Salars, St Beauzély et Comps, ont disputé le challenge du Lévézou. Cinquante joueurs environ se sont affrontés dans une ambiance détendue et amicale. A midi les joueurs se sont rendus au snack bar du village pour prendre un excellent repas préparé par Hélène et Fafa.

Cette année, les flavinois ont remporté le challenge ; félicitations à eux !

Le vendredi 5 juillet l'association avait invité les habitants de la commune autour d'un repas paella et jeu de pétanque. Une soixantaine de personnes avait répondu à l'invitation, tout simplement pour le plaisir de la rencontre. Cette journée sera reconduite en 2025.

Tous les jeudis soir des mois de juillet et août, un concours ouvert à tous est organisé par le club.

Le jour du 15 août, fête des conscrits, il est de tradition que l'association de la pétanque organise un concours ouvert à tous, licenciés ou non licenciés, vacanciers, habitants de la commune, des alentours, ou hors département ...C'est ainsi que le matin de cette journée d'été, 62 joueurs se sont affrontés en tête à tête et l'après midi 76 doublettes ont participé au concours. Satisfaction des organisateurs et des joueurs pour cette journée amicale et fort sympathique au dire de tous.

En septembre, une équipe sénior était engagée en championnat Open, 4ème division. Après plusieurs rencontres bien disputées l'équipe a accédé à la 3ème division. Félicitation aux pétanqueurs !

Lors de l'assemblée générale le président, Olivier Blanc, a félicité tous les licenciés pour leur participation et les heures de bénévolat afin que le club puisse poursuivre ses animations.

Pour que vive le club de pétanque qui, comme de nombreuses associations de la commune participe à la vie du village!



Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au club de pétanque on peut appeler les responsables du bureau.

Rendez-vous le dimanche
29 juin 2025 !

SAINT-SAUVEUR DE GRANDFUEL



Saint-Sauveur était en fête dimanche 30 juin, avec un public de plus en plus nombreux, venu à l'occasion des 30 ans de l'association des « Amis de Saint Sauveur ».

Dès le matin très tôt, les traditionnels jambons cuisaient au feu de bois pour régaler tous les convives.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

2024

A 11 heures, la messe célébrée par le Père Jubilé et le Père Bernard était brillamment animée par le groupe Cabrette et accordéon des burons de Pailherols, devant de nombreux fidèles.

La fête s'est poursuivie par le traditionnel repas fort apprécié au cours duquel les discussions sont allées bon train dans une ambiance conviviale.

Ensuite ce groupe venu du Cantal a offert un concert de qualité dans une église comble.

Les Amis de St Sauveur remercient les bénévoles et toutes les personnes ayant participé à ce rassemblement festif.

RANDONNAIRES DE LA VILLA

Amateurs de sports et de nature (marche, VTT, course à pied, trail), nous sommes une vingtaine de personnes, au sein de cette association, dans un but commun, entretenir et réhabiliter nos chemins, mais aussi pouvoir les faire découvrir par l'organisation d'un trail et d'une rando VTT et pédestre.

En 2024, 3 évènements ont eu lieu :

-La 7ème édition du Trail des Garroustes, le dimanche 28 Avril 2024, avec 2 parcours chronométrés parcourant la Vallée du Viaur et la forêt des Brunes. La participation à cette édition a été moins importante mais les coureurs ont pu apprécier les ravitaillements gourmands et les récompenses locales.

-Le samedi 29 Juin 2024 a eu lieu la journée d'entretien des chemins sur la commune. Une vingtaine de personnes ont participé au nettoyage des chemins afin qu'ils puissent être empruntés par randonneurs, coureurs, VTT,...

Au préalable, le débroussaillage avait été effectué par les cantonniers de la commune.

-La 8ème édition de La Grandvilloise, rando VTT et pédestre, le dimanche 8 Septembre 2024, avec 2 parcours VTT, 42 km et 27 km, et un parcours pédestre de 11 km. Comme chaque année, elle a connu un grand succès avec une trentaine de marcheurs et 110 VTTistes.

Venez rejoindre cette association et son esprit convivial.

Pour chaque évènement, les membres de l'association sont aidés par des bénévoles du village (aide à l'entretien des chemins, signaleurs sur les parcours trail et VTT) et elle les en remercie.

Merci également à la mairie de Comps, le Syndicat Mixte du Lévézou et aux différents sponsors.



Après plusieurs années de présence dans l'association, une partie du bureau souhaite arrêter. Nous allons bientôt organiser une assemblée générale pour décider de l'avenir de l'association. Nous espérons que de nouvelles personnes nous rejoignent afin de continuer à organiser des évènements.

Par manque de participants cette année, le Trail des Garroustes n'aura pas lieu en 2025.

TOUTAKI

TOUTAKI est une association qui œuvre sur les communes de Comps et de Trémouilles. Elle s'adresse à tout public et permet de mettre en place plein d'activités.

En 2024 voici nos réalisations :

- Atelier musique avec Eric .

Des cours de guitare, piano, basse, batterie sont dispensés le mercredi et le samedi à la salle de l'ancienne mairie mise à disposition par la mairie de Comps. Environ 20 enfants, ados et adultes y participent.

Cette année un atelier d'éveil musical a vu le jour pour les 3-6 ans , le mardi soir (à la salle des fêtes) les enfants font de belles découvertes à travers plein d'instruments.



- La danse avec Robert Mestre et son violon a lieu à la salle des fêtes de Saint Hilaire tous les 15 jours le lundi soir. Au fil des ans le groupe s'étoffe.
- La chorale Comps'se le chante se retrouve le mardi soir avec Marylise Romefort à la salle des fêtes de

St Hilaire. Environ 25 personnes viennent chanter un répertoire contemporain dans toutes les langues. L'année est agrémentée de plusieurs concerts dans le département avec d'autres chœurs de chants ce fut le cas à la salle des fêtes de Comps, à la Menuiserie à Rodez, à Taurines.

- 2 séances de sport sont encadrées par Maximilien Lachet et ses collègues : le mercredi soir c'est Cross-training fitness avec des efforts soutenus les participants viennent mouiller leur maillot et le vendredi après-midi la gym dite douce ne l'est pas toujours. L'ambiance transpirante est toujours chaleureuse à la salle des fêtes de Saint Hilaire.
- La couture a lieu un week-end par mois (le vendredi soir et le samedi matin) à la salle des fêtes. Les 20 participantes progressent avec Camille en réalisant des projets adaptés au niveau de chacune.
- Les randonnées du 1er dimanche matin (en fonction de la météo qui sait être capricieuse) nous permettent toujours de découvrir de nouveaux chemins. En fin de parcours, nous nous réconfortons autour d'un pot chez Fafa.



ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

2024

- La boîte à livres est en accès libre, chacun dépose ou vient chercher 1 livre ; si vous avez des livres en bon état vous pouvez les déposer.

L'association est aussi le lieu où chacun peut proposer des activités ponctuelles en fonction de ses envies :

- En janvier, 40 enfants et adultes se sont rassemblés pour un après-midi jeux de société et crêpes délicieuses confectionnées par Claire et Aurélie.

A ce jour, les permanences de la ludothèque sont en pause du fait d'un manque de bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

- En février, l'association a offert un conte musical aux enfants : Chuchotis de pierres par Corinne Blayac de la compagnie les mots à la bouche
- Au mois de mars, Françoise Saurel a animé un atelier de broderie sur papiers. Vingt personnes ont pu picoter !



- Au mois de juin, la chorale a donné un concert avec le P'tit chœur du dimanche à la salle des fêtes fraîchement inaugurée. Aurélie a proposé un rougail saucisse juste avant le concert. Les bénéfices de la soirée ont été reversés à Aina, une association de Madagascar qui gère un orphelinat.
- Pendant l'été, 2 séances étoiles étaient proposées : une en intérieur pour se familiariser avec la carte du ciel et une autre en extérieur pour observer les étoiles filantes et autres constellations ainsi que la lune. Thierry de Cap Étoiles et une personne du CPIE ont animé ces soirées.
- Au mois d'août, a eu lieu sur le stade de Comps une séance cinéma en plein air. 82 personnes étaient en émoi pour le film Vice-Versa 2. Cette animation est proposée par Mondes et Multitudes avec le soutien de la communauté de communes.
- Le 20 décembre pour clôturer l'année, Ruthen Accordéon s'est produit dans l'église de Comps avec Eden Bourguignon à l'accordéon pour le plaisir de sa famille et des gens de Comps. Un programme moderne et varié. Un vin chaud a ensuite été offert par TOUTAKI aux participants.



YOGA-TARAPIE



Vous pouvez nous trouver sur la page Facebook @yogatarapie et bientôt sur notre site internet www.lavoiedelyam.fr

ou nous contacter :

Nathalie: 06.84.01.50.44.

Patrick: 06.74.36.35.01.

yogatarapie@gmail.com

Après deux années de cours hebdomadaires de Yoga le lundi de 19h45 à 21h15, l'Association Yoga-Tarapie propose un deuxième créneau en journée le jeudi de 9h30 à 11h dans le tout nouvel espace de la salle des fêtes de Comps la Grand-ville.

Cette pratique millénaire permet dans notre monde agité de trouver un espace de détente physique et mentale et de se ressourcer énergétiquement.

L'Association propose également une pratique de méditation guidée en groupe le jeudi de 19h30 à 20h30.

Le troisième volet de l'association est le développement de l'Ayurvêda, médecine traditionnelle indienne ; des ateliers pratiques ouverts à tous « Être bien au fil des saisons avec l'Ayurvêda » ont été mis en place dans le village.

Les prochaines dates sont : 18 janvier, 12 avril et 5 juillet 2025.



ADMR

Notre association intervient sur les communes de Salmiech et Comps. Elle est animée par une équipe de bénévoles de 12 personnes qui encadre une équipe de 8 salariées, qui peut augmenter suivant l'activité et la demande.

L'ADMR SALMIECH-COMPS propose différents services :

- Garde d'enfants à domicile
- Ménage, repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour les seniors
- Accompagnement transport (courses, rendez-vous etc.)

Depuis le 1er janvier 2024, nous avons mis en place l'avance directe du crédit d'impôts pour les personnes retraitées et les familles encore autonomes qui financent ces interventions sans prise en charge.

N'hésitez pas à nous contacter suivant votre situation, nous pouvons vous accompagner dans vos demandes d'aides financières au 05.65.78.73.99.



Horaires du bureau :

Lundi, mardi, de 9 h à 12 h 00

et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 05 65 78 73 99

Mail :

salmiech@fedes12.admr.org



ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

2024

L'ADMR SALMIECH-COMPS a porté de nombreuses animations au cours de l'année 2024 :

- Le quine qui a connu un grand succès, nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidé et offert des lots.
- En novembre, l'après-midi goûter - théâtre avec les Clampins du Lagast.
- La journée des aides à domicile qui a eu lieu le 17 mars.
- Mise en place en partenariat avec la résidence le Theron, d'animations pour deux après-midis par mois où peuvent participer toutes personnes de plus de 65 ans. C'est ainsi que nous avons pu accueillir des personnes de Salmiech, Comps, Cassagnes, Arvieu, Centres, etc.

Nous remercions le Crédit Agricole de Cassagnes, la MSA, la résidence Le Theron et les mairies de Salmiech et Comps.



QUILLES

Quatre équipes étaient engagées cette saison, représentant un total de vingt-quatre licences seniors.

Nous avons eu le plaisir d'organiser deux manches de district, permettant aux joueurs de se confronter et de se démarquer.

Côté résultats, l'équipe Gaubert s'est classée quatrième en championnat Essor et a décroché la troisième marche du podium en coupe d'Aveyron à Baraqueville. L'équipe Boissonnade, engagée en première série Céor Lagast, a terminé à la cinquième place. De son côté, l'équipe Bouzat a brillamment remporté la première place en deuxième série, tandis que l'équipe Schaab s'est classée treizième. Enfin, l'équipe Cayron a réussi à se hisser dans le top 10 en troisième série.



Sur le plan individuel, Didier s'est particulièrement illustré en devenant champion d'Aveyron vétéran à Campuac, avant de réitérer son exploit à Colombières, où il a décroché le titre de champion de France vétérans. Joris a également brillé en parvenant à se qualifier pour l'épreuve individuelle Aveyron à Sébazac. Par ailleurs, Gérard, Ludovic, Fabien et Florian ont fièrement défendu les couleurs bleu, blanc, rouge du club lors de la journée individuelle district à Olemps.

UN PARCOURS D'EXCEPTION



Les jeux paralympiques de cet été ont prouvé à tous que le handicap et le sport ne sont pas incompatibles et que les concurrents dans ces disciplines sont avant tout des sportifs accomplis avec tout ce que cela implique comme motivation, travail et dépassement de soi.

Chrystel Alquier, compsoise depuis 2014 est un exemple de ces parcours d'exception.

SON HISTOIRE

Son enfance est heureuse et très entourée. Adolescente simple, studieuse et sportive, dans une famille passionnée de chevaux, elle participe à quelques compétitions équestres.

À 22 ans, un BTS de tourisme en poche, sa vie d'adulte commence à se dessiner avec des contacts professionnels. Elle vient de s'inscrire dans un club de foot lorsque son destin est bouleversé. En l'espace de 4 jours, elle perd l'usage de ses jambes et devient paraplégique.

Son caractère de battante, l'énorme soutien et l'amour de sa famille et de ses copains sont d'un grand secours pour Chrystel. Son entourage si présent et son amour de la vie l'aident à accepter avec fatalisme ce qui lui arrive.

LE CHEMIN VERS LA REEDUCATION

Très rapidement, elle est orientée vers le Centre de Rééducation de Verdaich, au sud de Toulouse. Ses journées se partagent entre séances de kinésithérapie et nouveaux apprentissages : elle y apprendra à gérer son nouveau quotidien, son fauteuil, à conduire un véhicule adapté, à nager, etc.

Elle « fait le deuil » de remarcher, ne veut pas d'appareillages lourds et douloureux pour récupérer la station debout. Confrontée aux handicaps des autres pensionnaires du Centre, notamment les accidentés de la route, elle s'estime chanceuse, même si elle envie les paraplégiques qui, contrairement à elle, ont encore l'usage des abdominaux et donc un meilleur équilibre.

Il y a beaucoup de jeunes : ils partagent leurs joies et leurs peines. Une personne la marquera tout particulièrement, Jean-Louis, un animateur. Il est champion du monde en basket fauteuil. Elle réalise qu'une vie avec un handicap peut être exceptionnelle. Elle assiste à des démonstrations de basket fauteuil : le déclic est là.

*"Il ne faut jamais
arrêter de rêver"*

LE BASKET ET LES JO

À la sortie du Centre, à son retour en Aveyron, alors qu'elle n'avait jamais été attirée par ce sport, elle s'inscrit au club de basket handi de Druelle. Hommes et femmes s'y entraînent ensemble pour avoir un effectif suffisant. Lors d'une compétition régionale féminine, elle est repérée et sélectionnée pour le championnat national féminin. Elle s'entraîne dur et ira aux JO de Londres avec l'Équipe de France. Malheureusement, suite à des mésententes dans l'équipe et un entraîneur dilettante, les résultats sont décevants. Au classement, l'équipe finit derrière des pays que les Françaises surclassaient habituellement largement. Chrystel regrette le manque de combativité de son groupe, mais la déception est balayée par la belle expérience humaine. Elle rencontre des athlètes formidables de tous les pays avec des handicaps qu'elle ne soupçonnait pas.

UN RETOUR AUX CHEVAUX

« Quand je veux un truc, je fais tout pour l'avoir »

À son retour, Chrystel décide de se tourner vers un sport individuel et veut réussir par elle-même. Elle rencontre alors Christelle en stage à l'écurie de Bannès pour préparer son diplôme d'équithérapeute. Elle cherche des personnes handicapées de l'Aveyron pour être ses « cobayes » et améliorer sa pratique. Cela semblait infaisable pour Chrystel, mais elle réussit à remonter sur un cheval.

Elle retrouve dès lors des sensations éprouvées dans sa jeunesse. Toute sa famille est au contact des chevaux : sa mère en possède plusieurs, sa sœur vient d'en acheter un, et sa nièce prend des leçons. Chrystel contacte le centre équestre de La Frégière, qui lui ouvre grand les bras. Pendant 3 ans, elle monte régulièrement la jument Paméla et améliore son équipement avec une selle portugaise.

L'EPANOUISSEMENT MALGRE LES EPREUVES



L'envie de se dépasser et le besoin de se fixer des objectifs pour s'améliorer reviennent. Mais la jument tombe malade. Chrystel a un coup de cœur pour son fils, mais c'est un cheval difficile à travailler. Elle subit un accident avec lui, se blesse au dos, et, la mort dans l'âme, elle doit le revendre. Cette séparation est très douloureuse. Mais, comme souvent avec Chrystel, le rebond après la désillusion n'est pas loin.

Elle rencontre Marie-Laure Almada, ancienne élève de Jean-Yves Bonnet, une passionnée de cheval qui exerce au poney-club du Connemara à Ferrals. Elle la remotive pour venir pratiquer avec elle et lui présente Ondine.

Au départ, Chrystel est réticente : « Oh non, un vieux gros poney ! » car elle vise toujours la compétition. Mais la magie opère et une connexion extraordinaire s'installe entre la cavalière et sa monture.

Elle participe au championnat de France où elle se frotte à l'élite de la Club 1. Lors de sa première prestation, elle finit première. Une joie immense : « J'en ai pleuré ». Le lendemain, elle termine deuxième, ce qui lui octroie la deuxième place du concours. Pour elle, le comportement exemplaire d'Ondine représente une médaille d'or : « C'est comme si je gagnais. »

CONCLUSION : UNE BATTANTE EXCEPTIONNELLE

Chrystel met toujours en avant les « bonnes personnes » qui jalonnent sa vie : sa famille, si aimante et soutenante ; Jérémy, son amoureux, qui l'a aidée à accepter son handicap ; et les entraîneurs qui ont cru en elle. Elle considère son handicap comme une chance : « C'est grâce à mon handicap que j'ai pu vivre tout ça. »

Chrystel a créé une association avec sa sœur : Mes aventures para-équestres, avec des pages Facebook et Instagram, où elle reçoit de nombreux messages de soutien. Tous les nouveaux partenaires et sponsors sont les bienvenus pour continuer à l'accompagner dans ses aventures.



SECURISATION DE L'ENTREE DU BOURG

Le non-respect du code de la route et des règles élémentaires de prudence par quelques conducteurs inconscients menace chaque jour la sécurité de tous.

Pour éviter un accident regrettable consécutif à un refus de priorité ou à une vitesse excessive, la municipalité a fait le choix de sécuriser l'entrée du bourg route de Bonnecombe avec les aménagements suivants :

- Création d'un "Cédez le passage" à la sortie du lotissement Bellevue
- Installation d'un ralentisseur et d'une zone limitée à 30 km/h
- Marquage à la résine en bord de voie pour renforcer l'impression de circuler dans un village et non pas en rase campagne
- Marquage en bandes transversales à la résine avec une signalisation au sol d'un panneau "limitation à 50 km/h"

Sous la maîtrise d'œuvre d'Aveyron Ingénierie et après consultation de cinq entreprises, les travaux ont été réalisés par la SARL CONTE ET FILS pour un montant de 34 500.00 € HT.

Une subvention du FAL de 15 000 € a été obtenue.

Cette opération a également été l'occasion de rafraîchir l'ensemble des marquages au sol sur les différentes rues du village.



VOIRIES

Au vu des kilomètres de voirie, notre commune perçoit une enveloppe intercommunale à hauteur de 16 480 € TTC pour le fonctionnement et d'environ 49 500 € TTC en investissement. Ainsi nous avons pu refaire:

- En 2023, route de l'embranchement de St Sauveur vers La Besse sur environ 400 mètres, route au Lebous, route de Nesoulac, route de Burgayrenq et l'embranchement route Burgayrenq vers Fréjamayoux.
- En 2024, la route de la sortie de Comps vers Nesoulac sur 1.2 km et la route basse traversante de La Burguière. Il est à noter la création de deux routes sur des chemins ruraux donnant accès à deux nouvelles constructions qui se situent, pour une à La Burguière et pour l'autre à Comps. Il faut préciser que les propriétaires des maisons concernées ont participé financièrement puisqu'ils ont pris à leur charge la structuration de la route, la commune ne finançant que la finition de cette dernière.

Le financement voirie est couvert par le budget intercommunautaire prévu à cet effet, la commune n'a complété qu'à hauteur de 3000 € environ.

L'entreprise Conte a réalisé quelques emplois partiels qui sont intégrés dans le budget de fonctionnement. Il faut signaler également que les agents techniques ont fait quelques travaux de rebouchage au printemps avec de l'enrobé à froid, environ 5 tonnes ont été utilisées.

AVANT TOIT DE LA MAIRIE

En 2023, nous avons effectué des travaux sur le toit de la mairie. Toutes les parties zinc en avant toit ont été remplacées. Ces travaux nécessaires au maintien en état du bâtiment ont représenté un montant de 1 979.45 € TTC.

SALLE DES FETES

Cette année a vu l'achèvement des travaux du complexe de la salle des fêtes, de la cantine, de la salle de réunion et du vestiaire sportif.

Cette réalisation était une nécessité primordiale pour notre commune et l'ensemble du Conseil municipal est fier du travail accompli. Le projet de rénover ces lieux était une promesse de campagne et est donc devenue une promesse tenue.

Ce fut un travail de longue haleine pour l'ensemble des élus du conseil municipal ainsi que pour le maître d'œuvre M. François POUX. La réflexion a surtout été axée sur la salle des fêtes. Celle-ci dans son plus simple appareil a été construite en 1972. Par la suite, au début des années 80, elle se voit parée d'un vestiaire de foot sur son pignon nord et dans le même temps, elle est équipée d'une cuisine sur son pignon sud. En 1988, l'isolation du toit et des murs vient agrémenter le confort de la salle. Il faudra attendre 2007 pour voir la construction de la cantine scolaire. Le temps ayant fait son œuvre, aussi bien sur l'ensemble des menuiseries que sur le mode de chauffage devenu très énergivore, nous étions devant une véritable « passoire énergétique ». Il était donc urgent d'imaginer une amélioration à ces lieux essentiels pour les associations, pour les enfants de l'école, pour l'ensemble de la population. Et c'est bien lorsque nous n'avons plus cette structure à disposition que nous pouvons vraiment peser le manque de celle-ci. Ce manque allait être d'autant plus long, que lors des toutes premières investigations, nous avons découvert que la quasi-totalité des poteaux soutenant l'ensemble de l'édifice étaient complètement décomposés. Ce lieu qui nous avait permis deux années durant, de pallier les contraintes du virus de la covid pour la cantine et la garderie, était devenu trop dangereux pour être laissé ouvert et utilisable par qui que ce soit. C'est ainsi qu'en juillet 2022, la municipalité a été contrainte de prendre un arrêté de fermeture pour éviter qu'un drame ne se produise.



SALLE DES FETES



SALLE DES FETES

Depuis cette date, il a fallu que les uns et les autres continuions à exercer nos différentes activités et manifestations. Pour ce faire, il a fallu trouver des lieux pour pallier la privation qui était la nôtre. Nous avons pu compter sur la solidarité des communes voisines que la municipalité tient à remercier très chaleureusement. Nous remercions les élus de Salmiech et de Trémouilles d'avoir joué le jeu de la solidarité, si caractéristique de notre ruralité en mettant à disposition leur salle des fêtes aux associations de notre commune. La proximité géographique qui est la nôtre a permis d'amoindrir le handicap occasionné.

Il fallait donc avancer et réfléchir vite et bien. Nous avons donc planché, de nombreuses heures durant, pour aboutir à un consensus validé tout début janvier 2023. La difficulté de l'exercice a été d'allier qualité des matériaux, esthétique et budget. Nous avons imaginé démonter l'ensemble du toit et de la charpente, poteaux y compris, et de consolider l'ensemble des murs restants par des poteaux béton, le tout serait couronné par une large ceinture béton qui accueillerait une charpente prévue pour supporter l'arrivée de panneaux photovoltaïques d'ici quelques mois. Pour les menuiseries, le choix s'est orienté sur de l'aluminium pour sa longévité associé à de grands panneaux de verre pour conserver un maximum de luminosité. Des volets roulants électriques viennent compléter l'équipement pour assurer sécurité et complément d'isolation. Cette dernière, nous l'avons souhaitée conséquente pour être au maximum économe en énergie et limiter ainsi l'émission de gaz à effet de serre.

La pompe à chaleur air/air nous est apparue comme le meilleur compromis entre l'aspect technique, par sa capacité à faire du chaud ou du froid très rapidement et d'autre part sur l'aspect financier moins onéreuse qu'une pompe à chaleur air/eau. L'alliance de l'architecture et de l'utilité, a donné naissance à cet agrandissement qui accueille les toilettes ainsi qu'à cet auvent permettant d'être dehors à l'abri de la pluie. Si nous élus, avons été décisionnaires, au-delà de la réflexion, qui a été la nôtre, il faut souligner la qualité du travail de l'architecte en charge du projet, M. François POUX. C'est bien lui qui, à nos côtés, nous a proposé des solutions, des idées, des plans. Il a su être à l'écoute et se contraindre à corréliser solidité, architecture, qualité des matériaux et budget.

Ces travaux ont aussi été l'occasion d'agrandir la cantine pour permettre à nos chérubins de bénéficier de plus d'espace et de confort pour partager le moment de déjeuner et d'être également plus à l'aise pendant la garderie périscolaire puisque cette salle a ce double usage.

L'équipe de foot n'existant plus depuis bien longtemps, nous avons simplement réaménagé un petit vestiaire avec quelques douches et un espace pour se changer. Toute la surface restante a été ainsi transformée en salle de réunion. Cette dernière remplace la salle connue sous le nom de « La Mayre de Dious », qui est devenue la MAM.

L'ensemble de ces travaux ont été effectués par différents artisans et entreprises retenus à la suite d'un appel d'offre. Nous tenons à les remercier pour le bon déroulement du chantier et la qualité du travail effectué.

Au niveau du budget, le complexe a un coût total de 595 000 € H.T. La commune seule n'aurait pas la capacité de financer cette somme, d'où l'importance nécessaire et primordiale de l'accompagnement de l'Etat et des collectivités que sont la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron par le biais de subventions conséquentes.

REALISATIONS

SALLE DES FETES



SALLE DES FETES

Dans le détail des subventions attribuées :

-Etat – Fond Vert : 108 840 €

-Etat – DETR : 86 356 €

-Région Occitanie : 60 108 € dont 40 000 € pour la partie rénovation énergétique et 20 108 € pour l'accessibilité.

-Département de l'Aveyron : 100 000 € pour la partie salle des fêtes, 10 776 € pour la partie cantine et un ajout de 5000 € de Fond Départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle.

Ce cumul d'aide représente un montant de 371 080 € soit 62.36%, auquel nous espérons pouvoir ajouter du fonds LEADER (aide de l'Europe) que nous avons sollicité par le biais du Parc Régional des Grands Causses et de la région Occitanie, sans qu'à ce jour rien ne soit encore acquis. Une aide du CEE devrait nous être accordée, sans connaître à ce stade le montant.

Il reste donc à la commune à financer 223 920 € H.T., pour ce faire, le Crédit Agricole nous a accompagné sur ce projet avec un prêt que nous avons anticipé en mai 2022 nous permettant d'avoir eu un taux avantageux de 1.7 % fixe sur 20 ans.

Nos espérons que ce lieu rénové saura satisfaire l'ensemble des Grandvilloises et des Grandvillois et redynamiser notre belle commune.

MAM



Le local du cabinet médical que nous avons racheté en totalité en 2023 et qui était inutilisé depuis plusieurs années a laissé place à une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) courant 2024. La commune a soutenu le projet de Karine DUFAU et Amélie ALBINET en effectuant les travaux intérieurs et extérieurs nécessaire pour que le projet soit validé par la PMI (Protection Maternelle Infantile).

Les travaux ont conduit à la création de 2 chambres et d'un bureau pour recevoir les familles ainsi qu'à l'aménagement d'un espace de vie avec coin cuisine.



La clôture du jardin et l'installation d'un abri pour les poussettes à l'extérieur complèteront ce lieu dédié aux enfants de 0 à 4 ans.

L'investissement de la commune pour compléter l'offre à destination de la petite enfance a été budgétisé à 30 000 € H.T.

Vous pouvez joindre Karine DURAU au 06.25.93.64.97 et Amélie ALBINET au 06.15.72.34.9

COUR DE L'ECOLE



Nous avons profité des grandes vacances scolaires pour réaménager la cours de l'école. En effet, l'enrobé qui recouvrait le sol était devenu très dangereux et difficilement utilisable par les enfants, les racines des arbres présents ayant soulevé et abimé la quasi totalité de cet espace.

Pour ce faire, nous avons fait le choix de refaire la structure et de poser une bordure pour délimiter la partie refaite en gazon synthétique de celle refaite en gazon naturel. Cette approche nous a permis d'être éligible aux subventions de l'agence de l'eau Adour Garonne qui accompagne les projets de désimperméabilisation des sols et ainsi de bénéficier d'un versement d'une somme de 6053 € pour un montant total de travaux d'environ 16 000 € H.T.

Nous tenons à mettre en avant la qualité du travail effectué par le paysagiste David CAILHOL, bravo et merci à lui.

PROJETS

ACHAT TERRAIN

Début 2025, nous allons signer un compromis de vente pour l'achat d'un terrain de 7 700m² afin de réaliser un nouveau lotissement.

En effet, le lotissement Bellevue II ne dispose plus que d'un seul lot à vendre.

Ce nouvel aménagement permettra de proposer de nouveaux lots à la vente et ainsi maintenir notre commune dynamique et attractive.

ACHAT TERRAIN



SECURISATION TRAVERSEE DE PONT DE GRANDFUEL



En 2025, nous penserons également à la sécurité des habitants de la RD902 à Pont de Grandfuel qui côtoient au quotidien un va et vient d'environ 3 000 véhicules par jour.

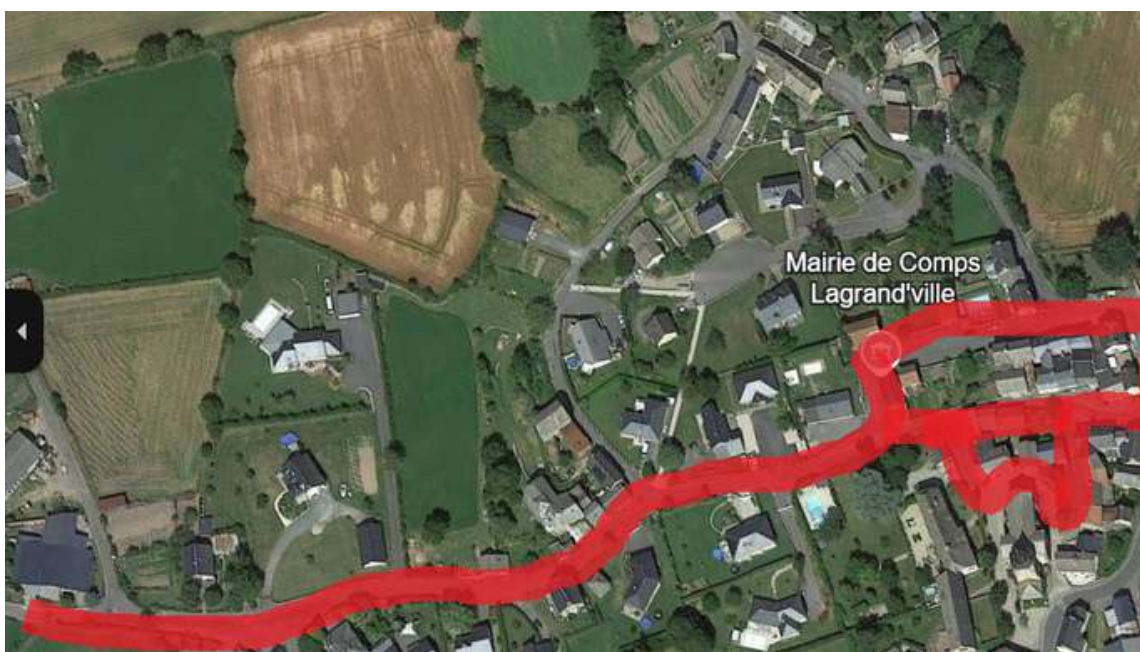
En effet, les habitants de Pont de Grandfuel nous font part depuis de nombreuses années du danger quotidien, notamment dû au comportement inapproprié de certains conducteurs (vitesse excessive), de vivre aux abords de cette route départementale très fréquentée.

Dans le but d'apporter une solution efficace et pérenne, et en partenariat avec les services d'Aveyron Ingénierie, nous avons fait un comptage de véhicules et de vitesse qui a permis de confirmer le ressenti des habitants. C'est donc avec les conseils du responsable des services, M. Pompidor, que nous avons retenu les outils les plus adaptés tels que des feux tricolores intelligents qui passeront au rouge à chaque détection d'infraction à la vitesse. Des passages piétons seront également aménagés au niveau des feux tricolores.

REFECTION DU COEUR DU VILLAGE

Cette année va voir débuter les travaux de réfection du cœur du village en collaboration avec la communauté de communes de Pays de Salars qui sera maître d'ouvrage pour ce chantier.

Les travaux consisteront au réaménagement structurel routier synonyme de plus de fluidité et de sécurité. Le réaménagement concernera la rue de la Vidarie (de l'embranchement de Mazars à la place du Bourg), la rue des Charpentiers, la rue du Balat et la place de l'Église. Ce projet sera accompagné d'une SIL (Signalisation d'Information Locale) qui permettra d'identifier les lieux publics, les artisans et les commerçants du village.



REHABILITATION ANCIEN PRESBYTERE



Dans le même temps que la réfection du cœur du village, les travaux de réhabilitation du Presbytère débuteront.

Nous allons valider un bail emphytéotique avec la société Aveyron Habitat qui va permettre de maintenir de magnifique bâtiment dans le patrimoine communal.

La bâtisse sera mise à disposition de ce bailleur à qui il appartiendra de le rénover afin de créer 1 appartement T3 et un T4 ainsi qu'un autre T3 dans le garage à proximité.

Ces aménagements vont permettre de répondre à une demande de location croissante sur notre commune et ainsi participer à faire vivre notre école et pérenniser nos commerces.

